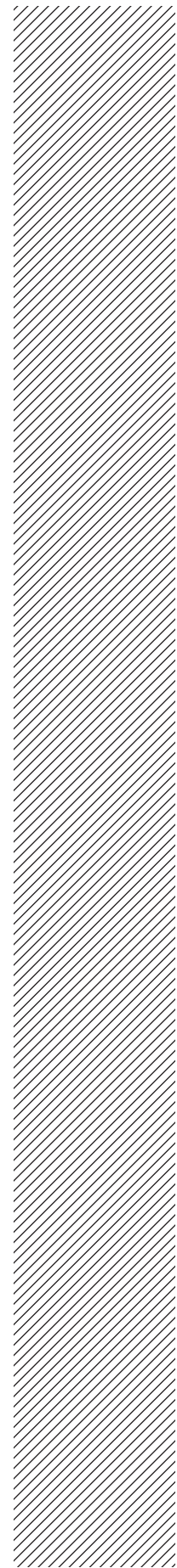




📖 ÉTUDE

LES AUTO-ENTREPRENEURS DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À PARIS

JUIN 2023



Étude réalisée en lien avec la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires (DDCT) de la Ville de Paris et l'Urssaf Île-de-France.

Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Marina RIBEIRO**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

23P030320

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Nombre d'auto-entrepreneurs et évolution	8
2. Répartition par secteur d'activité	14
3. Profils des auto-entrepreneurs	20
4. Revenus moyens	26
5. Immatriculations et radiations	30
CONCLUSION.....	32

Contexte de l'étude

Le régime de l'auto-entrepreneur a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale, à titre principal ou complémentaire. **Depuis décembre 2014, le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur.** Dès le dépassement des plafonds de chiffre d'affaires annuel¹, l'auto-entrepreneur bascule sous le statut classique de travailleur indépendant.

L'auto-entrepreneuriat **offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.** Il permet notamment de ne payer des cotisations que lorsque l'activité génère un chiffre d'affaires selon le taux de cotisations et contributions sociales associé à l'activité. **Ce régime est aujourd'hui majoritaire parmi les créations d'entreprises, et s'accompagne de la création de nombreux emplois non-salariés.** En 2021, Paris compte au total 2,1 millions d'emplois², dont 91 % d'emplois salariés et 9 % d'emplois non-salariés. Depuis 2015, l'emploi non-salarié a progressé plus rapidement (+22 %) que l'emploi salarié (+9 %).

Si ce statut compte de nombreux avantages, il comporte certaines limites. **Les auto-entrepreneurs qui exercent**

leur activité d'indépendants à titre exclusif ne bénéficient par exemple pas de la même couverture sociale que les salariés (indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident versées sous conditions de revenus, validation des trimestres de retraite possible uniquement avec un chiffre d'affaires minimum, pas de cotisation au chômage, allocation des travailleurs indépendants très restrictive, etc.). **L'auto-entrepreneuriat représente aussi parfois un statut d'emploi fragile associé à des conditions de travail précaires**, notamment pour les populations les plus vulnérables (peu qualifiés, immigrés, jeunes, etc.). La montée en puissance des plateformes, comme Uber ou Amazon qui s'appuient sur ce régime, a contribué à la création de nouveaux types d'emplois de mauvaise qualité.

L'économie parisienne est dynamique en moyenne, mais les difficultés d'accès à l'emploi sont plus marquées pour certains publics et de fortes disparités territoriales existent. **Les quartiers de la politique de la ville accueillent des publics plus éloignés de l'emploi qu'en moyenne à Paris** (chômage, demande d'emploi, personne sans diplôme, etc.). Dans le cadre des travaux d'évaluation du contrat de ville 2015-2023 de Paris³, des questions avaient été soulevées au regard de la forte progression du nombre d'établissements créés dans les quartiers prioritaires, alors que les indicateurs d'insertion professionnelle ne montraient pas les mêmes dynamiques.

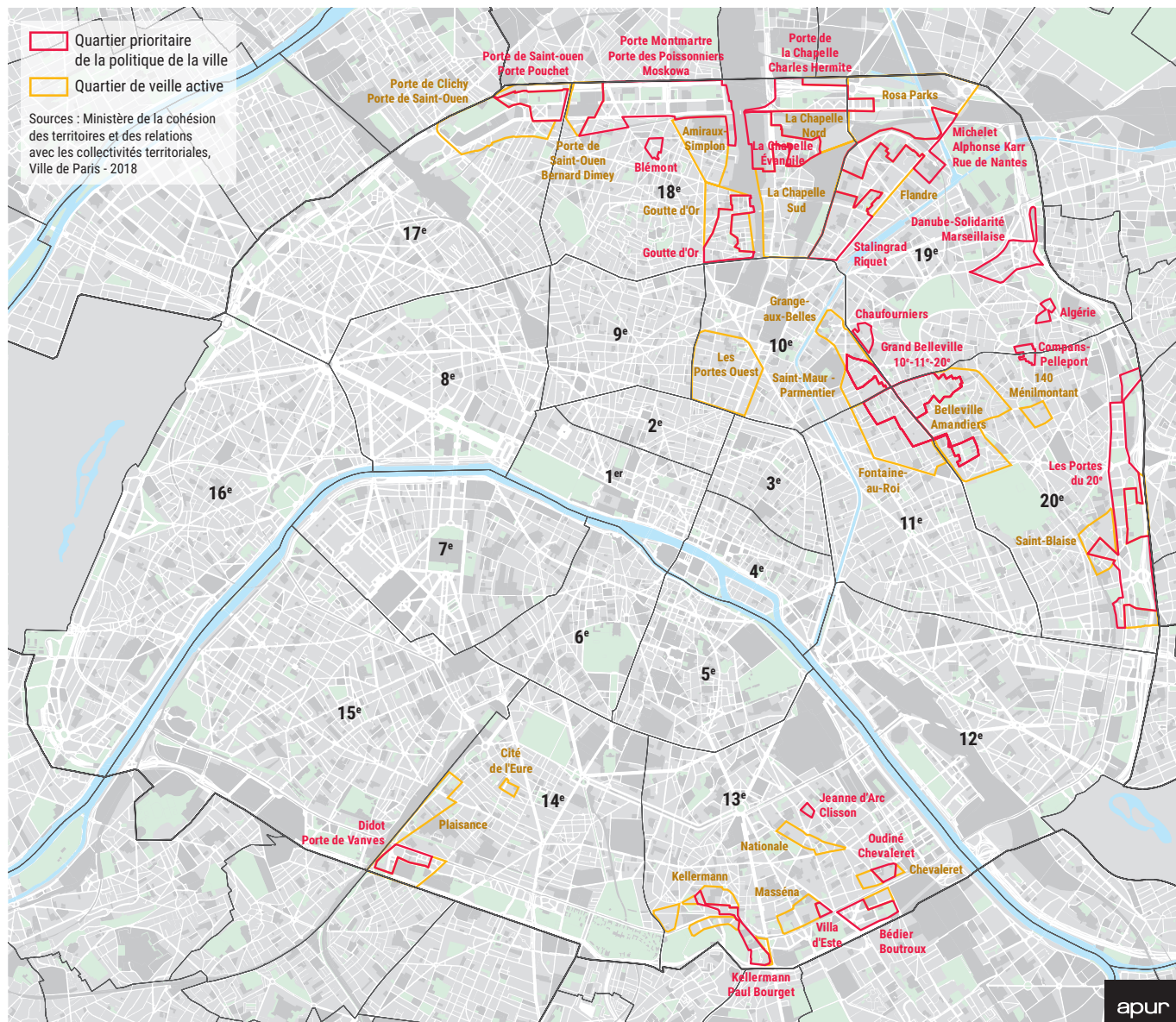
Cette étude réalisée en lien avec le service politique de la ville de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires (DDCT) et l'Urssaf Île-de-France vise à améliorer la connaissance de ces activités et de ces publics afin d'identifier leur besoin en matière d'accompagnement à la création d'entreprises. Les dispositifs de soutien et d'accompagnement à la création d'entreprises déployés en direction des quartiers prioritaires s'accompagnent plus globalement d'objectifs visant à favoriser l'accès à l'emploi des habitants de ces quartiers et à sécuriser leur parcours professionnel.

1 – 176 200 € pour une activité de vente de marchandises et 72 600 € pour les prestations de services.

2 – Insee, Estimations d'emploi.

3 – *Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris – Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020*, Apur, avril 2019.

POLITIQUE DE LA VILLE – LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE PARISIENNE 2015-2023



20

Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

21

Quartiers de veille active (QVA)

358 000

habitants, soit 17 % des Parisiens

18 %

taux de chômage dans les quartiers prioritaires (11 % pour tout Paris)

La géographie prioritaire parisienne

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une géographie prioritaire qui resserre les contours des quartiers de la politique de la ville autour des territoires les plus en difficulté. Elle est définie sur la base du critère unique de la concentration urbaine de la pauvreté, appréhendée par le niveau de revenu des habitants.

À Paris, la géographie de la politique de la ville rassemble au total 358 000 habitants et habitantes, soit 17 % de la population parisienne (données 2019 au périmètre statistique des IRIS), sur un territoire de 1 276 hectares, soit 12 % de la superficie de Paris. Les vingt quartiers prioritaires sont répartis sur huit arrondissements, ils totalisent 165 300 habitants sur un territoire de 705 hectares. Les quartiers de veille active sont localisés dans les huit mêmes arrondissements, ils accueillent 193 000 habitants sur un territoire de près de 571 hectares.

Cette géographie effective dans le cadre du contrat de ville 2015-2023 sera amenée à évoluer en lien avec le futur contrat de ville parisien.

Objectifs et méthode

Peu de données existent pour appréhender les dynamiques en cours dans les quartiers de la politique de la ville en matière de création d'activité. Un partenariat a été réalisé avec l'Urssaf Île-de-France pour pouvoir disposer de données à cette échelle.

L'étude propose un focus sur les auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville en comparaison avec les auto-entrepreneurs parisiens, sur plusieurs thématiques : Quelles dynamiques d'évolution ? Quelles tendances récentes ? Quelle

répartition par secteurs d'activités ? Quelles spécificités des profils des auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville ? Quels niveaux de revenu ?

Les analyses ont été réalisées à différentes échelles (quartiers prioritaires, quartiers de veille active, arrondissements, Paris, Île-de-France), sur plusieurs années (de 2018 à 2021) et pour différents statuts (travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs administrativement actifs, auto-entrepreneurs économiquement actifs).

Références

Les micro-entrepreneurs en Île-de-France, Urssaf, Bilan 2018 n°33, février 2020.

Les travailleurs indépendants en Île-de-France, Urssaf, Bilan 2019 n°38, février 2021.

Définitions

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

Est considéré comme **administrativement actif** un micro-entrepreneur ayant été immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaires positif.

Est considéré comme **économiquement actif** un micro-entrepreneur ayant déclaré un chiffre d'affaires positif sur la période étudiée et/ou toujours inscrit en fin d'année (non radié à la suite des opérations de fiabilisation des données).

Un **polyactif** désigne un individu en situation de cumul d'activité indépendante et salariée. La situation est évaluée au 31 décembre. L'individu est considéré comme polyactif lorsqu'il est administrativement actif avec un contrat salarié en fin d'année.

Sources

Les informations statistiques sur les micro-entrepreneurs de l'Urssaf sont issues du système d'information décisionnel de l'Acos et des Urssaf. Celui-ci centralise depuis 2009 les informations relatives aux auto-entrepreneurs via des alimentations mensuelles.

Le suivi des micro-entrepreneurs porte sur les micro-entreprises soumises au régime micro-social sous-jacent au dispositif auto-entrepreneur institué en 2009 ; elle exclut les micro-entreprises payant leurs cotisations sociales selon le droit commun.

À noter que les données comptabilisent les comptes de cotisants et non les individus. Toutefois, au niveau national, seulement 2 200 individus avaient plus d'un compte actif en fin d'année en 2021.

Les données prennent en compte l'adresse de risque soit l'adresse du lieu d'activité. Elles sont disponibles au périmètre exact des quartiers prioritaires et des quartiers de veille actives. Les données des QPV Goutte d'Or et Bédier-Boutroux n'ont pas pu être exploitées de manière indépendante et sont incluses dans les données des QVA Goutte d'Or et Bédier-Boutroux.

Un seuil de diffusion des données a été fixé pour respecter les règles du secret statistique (effectifs supérieurs à 10 unités et qui représentent moins de 85 % de l'ensemble du total).

1.

Nombre d'auto-entrepreneurs et évolution

LES AUTO-ENTREPRENEURS ADMINISTRATIVEMENT ACTIFS

Nombre de auto-entrepreneurs administrativement actifs

- Plus de 12 000
- De 8 000 à 12 000
- De 4 000 à 8 000
- Moins de 4 000

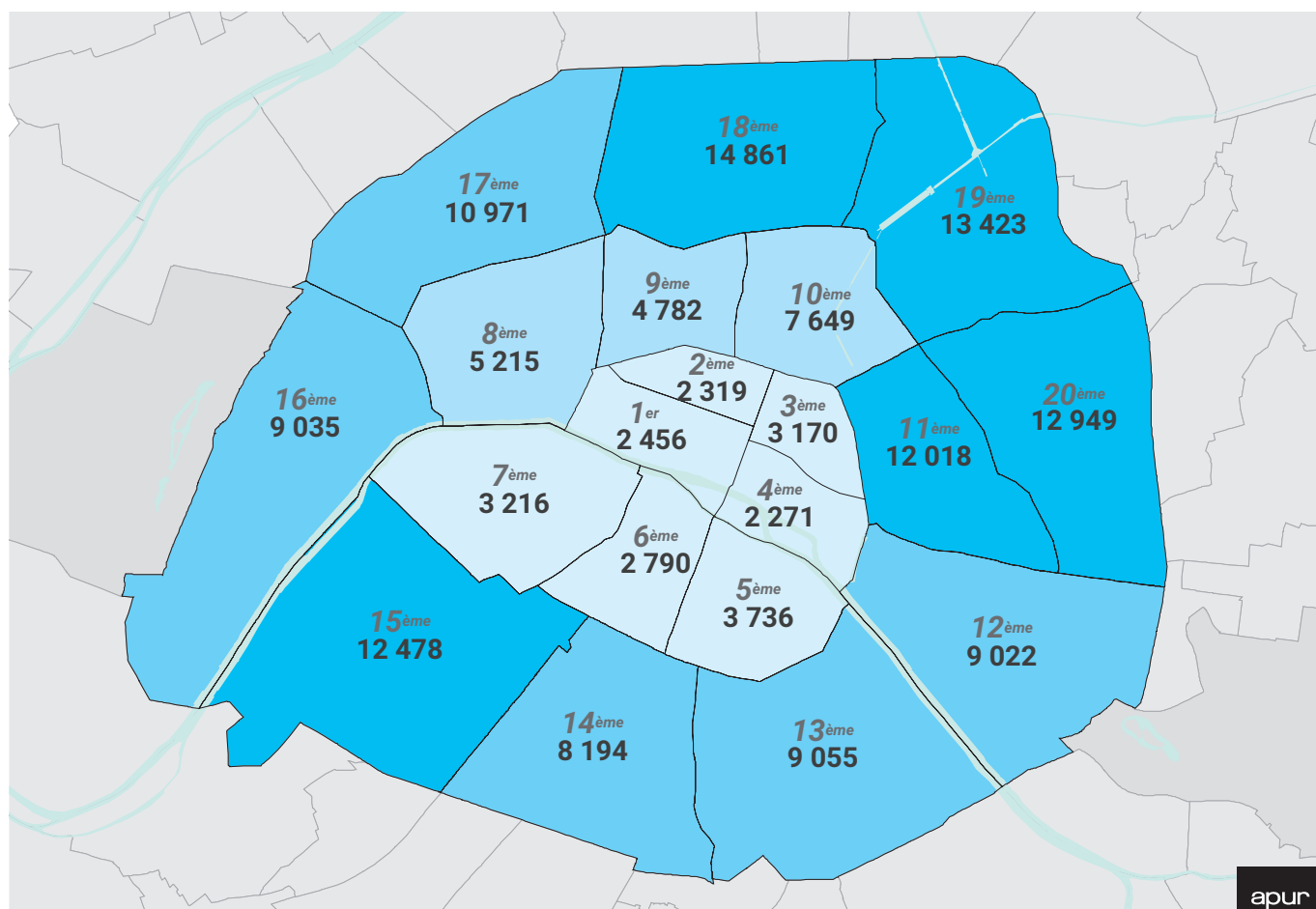
Total Paris = 149 610

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

À Paris, une tendance à la hausse du nombre de travailleurs indépendants principalement portée par les auto-entrepreneurs

En 2021, 274 600 personnes travaillent avec un statut d'indépendant sur le territoire parisien. Depuis 2018, les travailleurs indépendants ont vu leur effectif augmenter de 24 % (+35 % en Île-de-France), un dynamisme principalement porté par le régime d'auto-entrepreneur. **149 600**

auto-entrepreneurs ont un compte administrativement actif immatriculé auprès de l'Urssaf à Paris en 2021, soit +49 % depuis 2018 (+66 % en Île-de-France). Cette progression résulte d'une évolution législative qui a doublé les plafonds de chiffres d'affaires pour prétendre à ce statut, ainsi qu'à la généralisation de l'Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (Acre) en 2019. Parallèlement, le nombre de comptes de travailleurs indépendants classiques administra-



tivement actifs reste stable : 125 000 personnes en 2021, soit une évolution de +3 % depuis 2018.

Ainsi, la part des auto-entrepreneurs parmi les travailleurs indépendants continue de progresser passant de 45 % en 2018 à 54 % en 2021. Cette part est plus forte dans les 18^e, 19^e, et 20^e arrondissements parisiens (respectivement 74 %, 77 % et 74 % en 2021).

Dans les quartiers prioritaires, le nombre d'auto-entrepreneurs administrativement actifs progresse plus rapidement

Les quartiers prioritaires accueillent 11 000 auto-entrepreneurs administrativement actifs, soit 7 % des auto-entrepreneurs parisiens (contre 7 % des actifs parisiens⁴). Ils sont nettement plus nombreux dans ces quartiers que les travailleurs indépendants classiques (2 % des effectifs parisiens).

Les quartiers de veille active accueillent 20 200 auto-entrepreneurs administrativement actifs, soit 14 % des auto-entrepreneurs parisiens (contre 9 % des actifs parisiens). Ils sont également plus nombreux dans ces quartiers que les travailleurs indépendants classiques (5 % des effectifs parisiens).

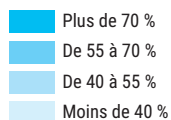
En matière d'évolution, leur nombre a fortement progressé depuis 2018, de manière plus marquée dans les quartiers prioritaires (+61 %) qu'en moyenne dans les quartiers de veille active (+48 %) et qu'à Paris (+49 %).

La part des auto-entrepreneurs parmi les travailleurs indépendants est par ailleurs nettement plus forte dans les quartiers prioritaires (81 %) et les quartiers de veille active (75 %) qu'en moyenne parisienne (54 %).

4 - 1 177 700 actifs âgés de 15 à 64 ans résident à Paris, dont 82 600 dans un quartier prioritaire (soit 7 %) et 108 300 dans un quartier de veille active (soit 9 %).

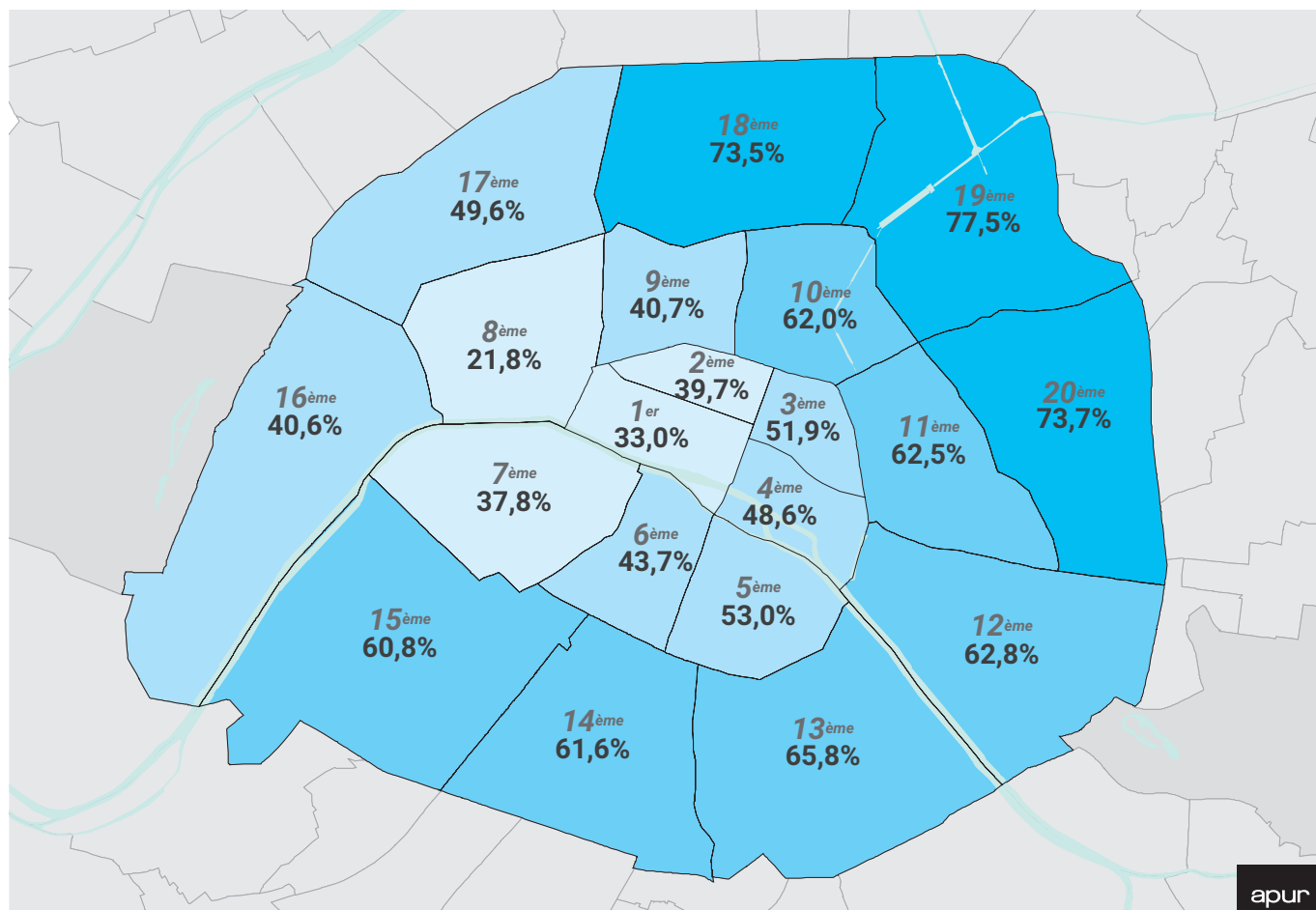
LES AUTO-ENTREPRENEURS ADMINISTRATIVEMENT ACTIFS PARMIS LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Part des auto-entrepreneurs administrativement actifs parmi les travailleurs indépendants



Moyenne Paris = 54,5 %

Source : Urssaf 2021, traitement Apur



Dans les quartiers prioritaires, le nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs progresse plus rapidement qu'à Paris mais leur part parmi les comptes administratifs est plus faible

Parmi les comptes administrativement actifs à Paris, 100 500 déclarent un chiffre d'affaires positif (67 % contre 64 % en Île-de-France).

Le nombre d'auto-entrepreneurs désignés « économiquement actifs » a fortement augmenté depuis 2018 (+52 %). Il a fortement progressé dans les 14^e (+56 % depuis 2018), 17^e (+58 %), 18^e (+53 %), 19^e (+57 %) et 20^e arrondissements (+54 %). Cette croissance a toutefois connu un ralentissement en 2020 avec la crise sanitaire et économique : + 18 % en 2019, + 12 % en 2020 et +15 % en 2021.

81 % des travailleurs indépendants sont auto-entrepreneurs dans les QPV, une proportion nettement plus élevée qu'à Paris (54 %) et en forte progression depuis 2018.

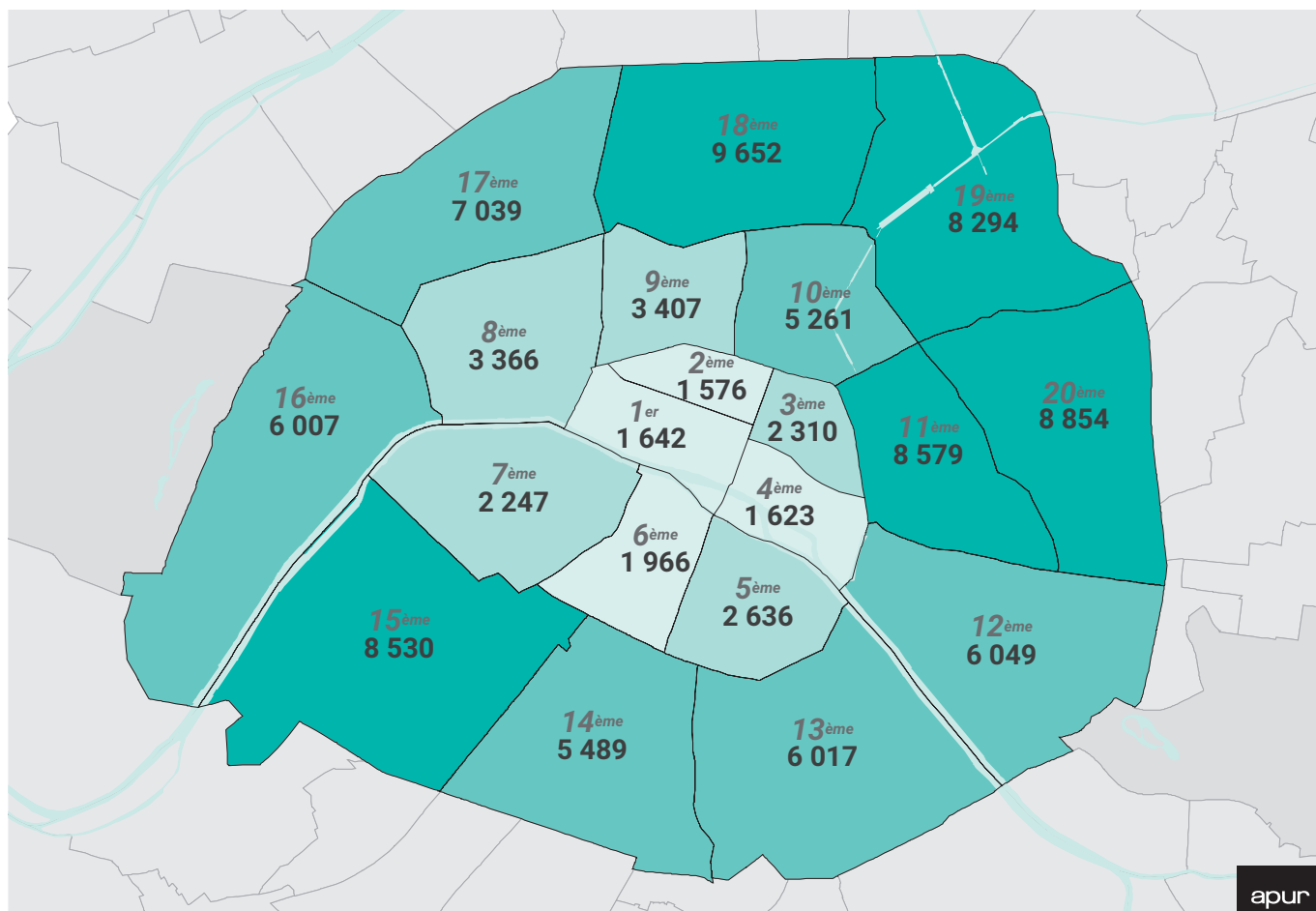
LES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS

Nombre de auto-entrepreneurs économiquement actifs

- Plus de 8 000
- De 5 000 à 8 000
- De 2 000 à 5 000
- Moins de 2 000

Total Paris = 100 544

Source : Urssaf 2021, traitement Apur



TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET AUTO-ENTREPRENEURS EN 2021

	Nombre de travailleurs indépendants administrativement actifs total		Nombre de travailleurs indépendants classiques administrativement actifs		Nombre d'auto-entrepreneurs administrativement actifs		Nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs	
	2021	2018-2021	2021	2018-2021	2021	2018-2021	2021	2018-2021
Quartiers prioritaires	13 552	44 %	2 567	0 %	10 985	61 %	6 329	60 %
Quartiers de veille active	26 871	30 %	6 627	-5 %	20 244	48 %	13 371	50 %
Paris	274 569	24 %	124 959	3 %	149 610	49 %	100 544	52 %
Île-de-France	857 802	35 %	315 809	2 %	541 993	66 %	345 638	64 %

Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

LES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PARMIS LES AUTO-ENTREPRENEURS ADMINISTRATIVEMENT ACTIFS

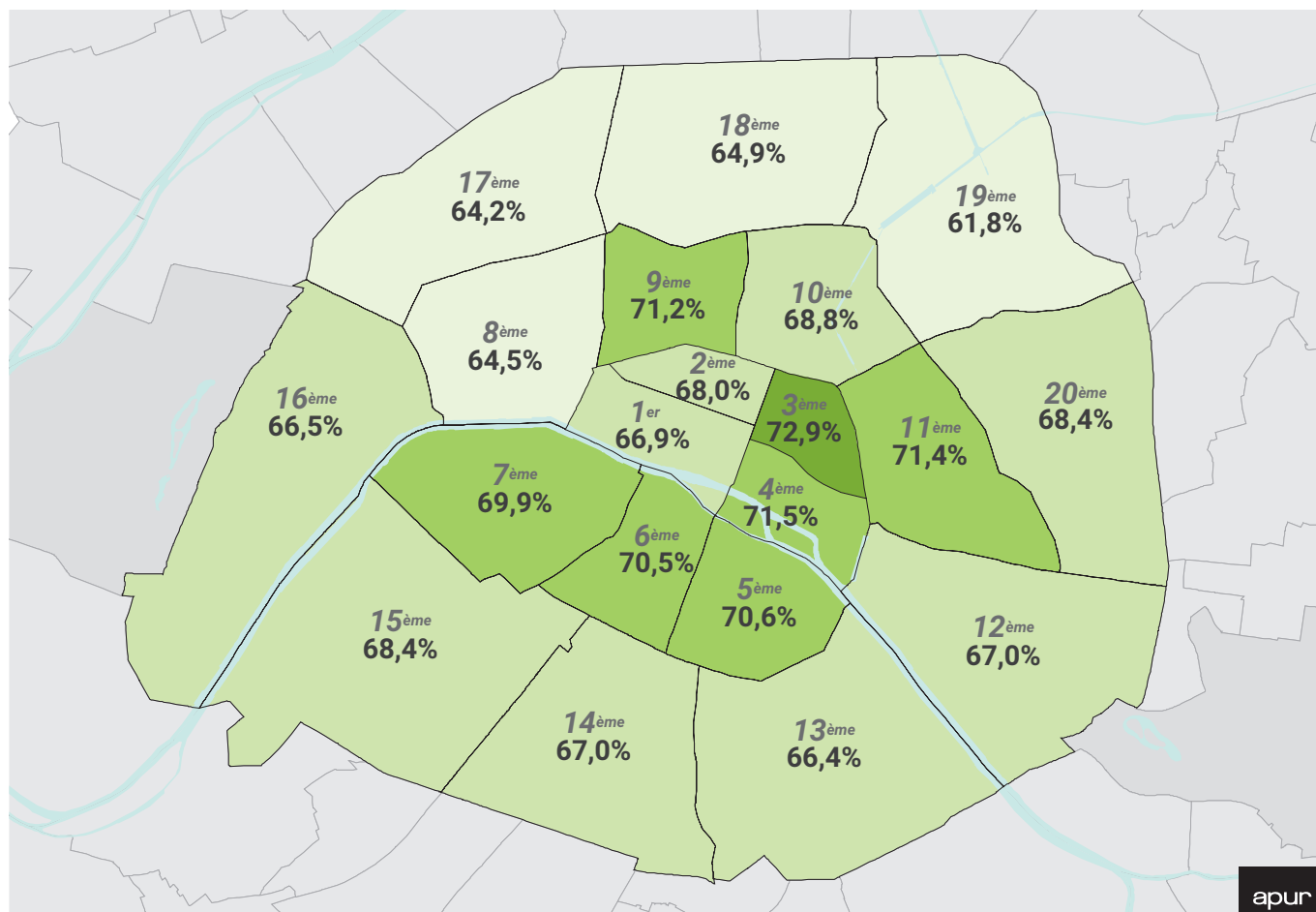
Part des auto-entrepreneurs économiquement actifs parmi les auto-entrepreneurs administrativement actifs

- Plus de 72 %
- De 69 à 72 %
- De 66 à 69 %
- Moins de 66 %

Moyenne Paris = 67,2 %

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

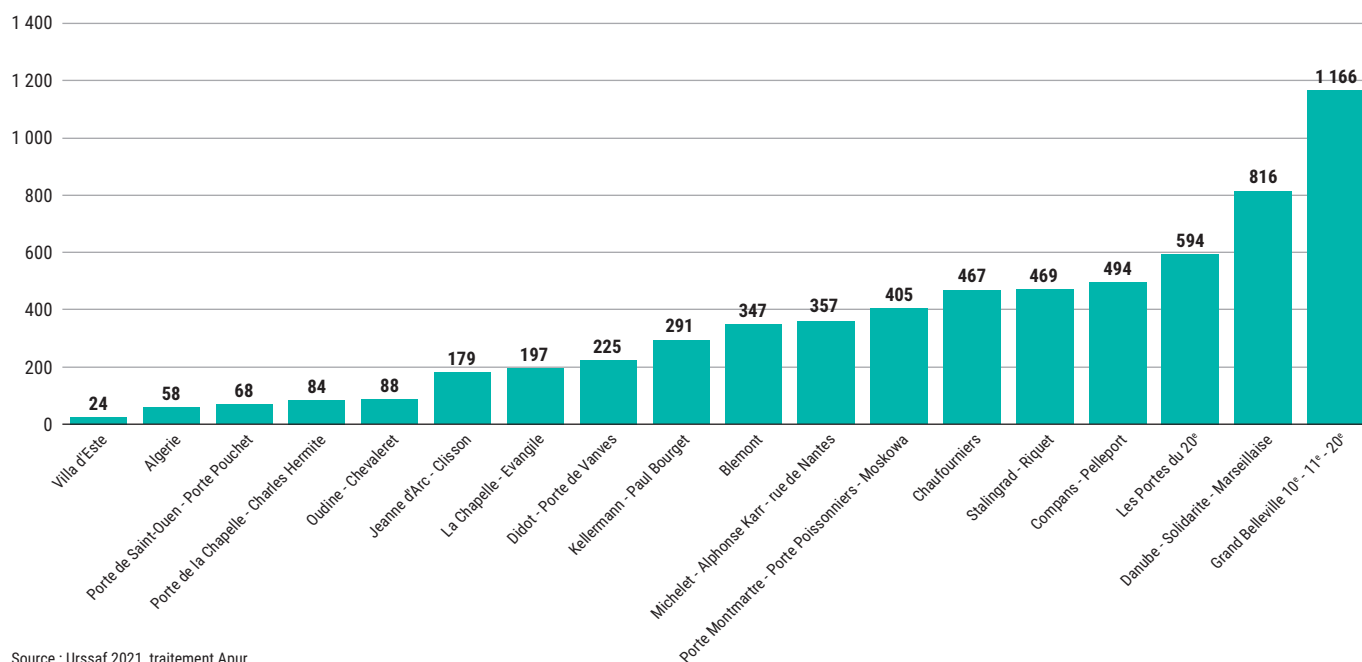
Note de lecture : Un auto-entrepreneur est considéré comme administrativement actif s'il est immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaires positif. Un auto-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il déclare un chiffre d'affaires positif sur la période étudiée et/ou toujours inscrit en fin d'année (non radié).



Les quartiers prioritaires accueillent 6 300 auto-entrepreneurs économiquement actifs en 2021 (soit 6 % des effectifs parisiens). Leur nombre a fortement progressé depuis 2018 (+60 %). La part d'auto-entrepreneurs écono-

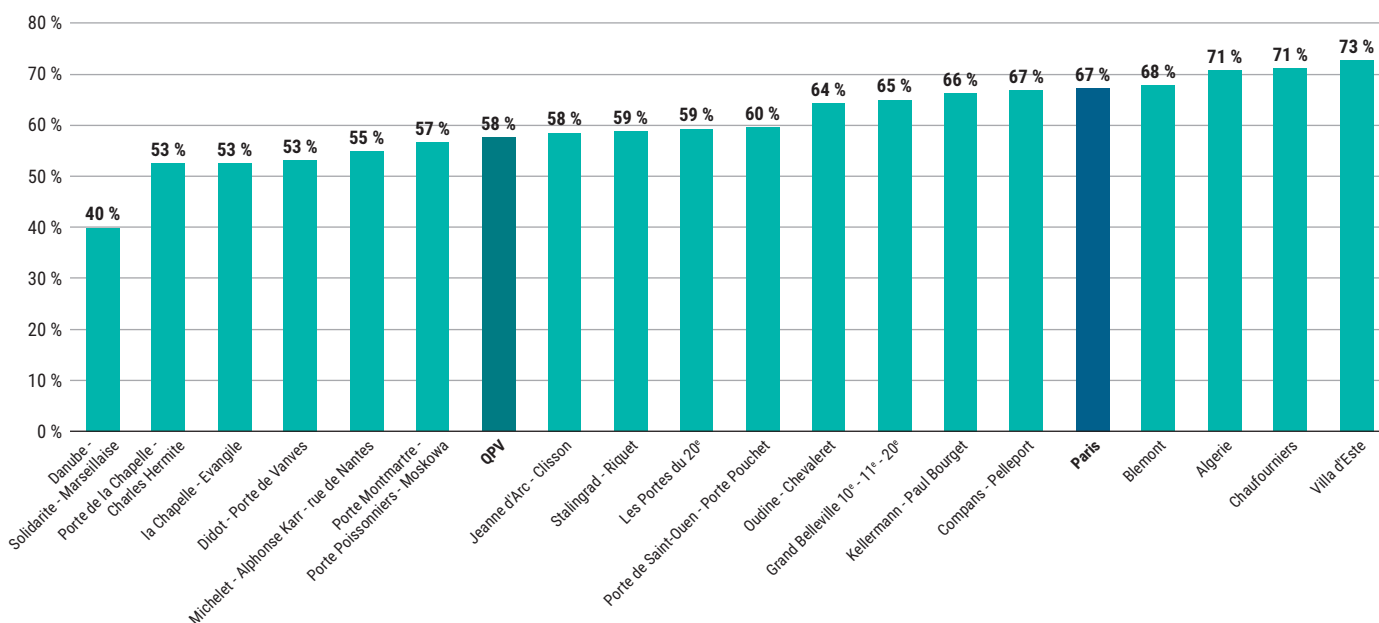
miquement actifs parmi les comptes administrativement actifs est toutefois moins élevée dans les quartiers prioritaires (58 %) qu'en moyenne à Paris (67 %), témoignant de difficultés plus fortes pour maintenir leur activité.

NOMBRE D'AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2021 DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

PART DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PARMIS LES AUTO-ENTREPRENEURS ADMINISTRATIVEMENT ACTIFS EN 2021



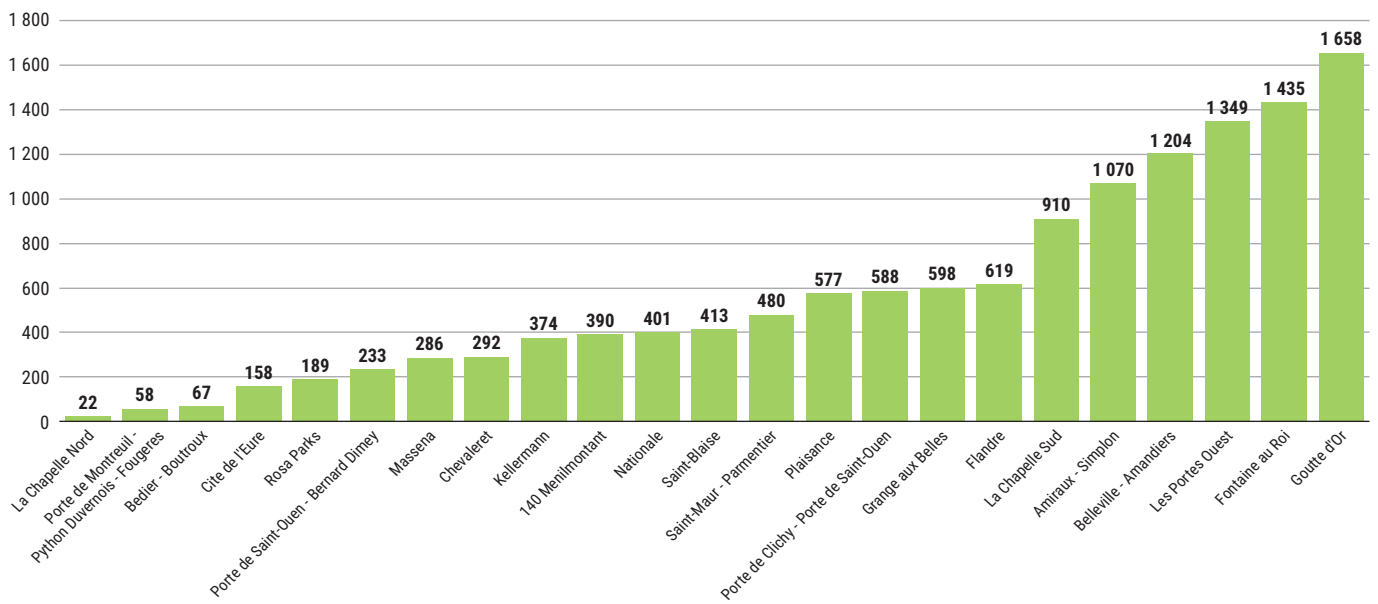
Les données des QPV Goutte d'Or et Bédier-Boutroux n'ont pas pu être exploitées de manière indépendante, elles sont incluses dans les données des QVA Goutte d'Or et Bédier-Boutroux.

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

Les quartiers de veille active accueillent 13 400 auto-entrepreneurs économiquement actifs en 2021 (soit 13 % des effectifs parisiens). Leur nombre a fortement progressé depuis 2018 (+50 %). La part d'auto-entrepre-

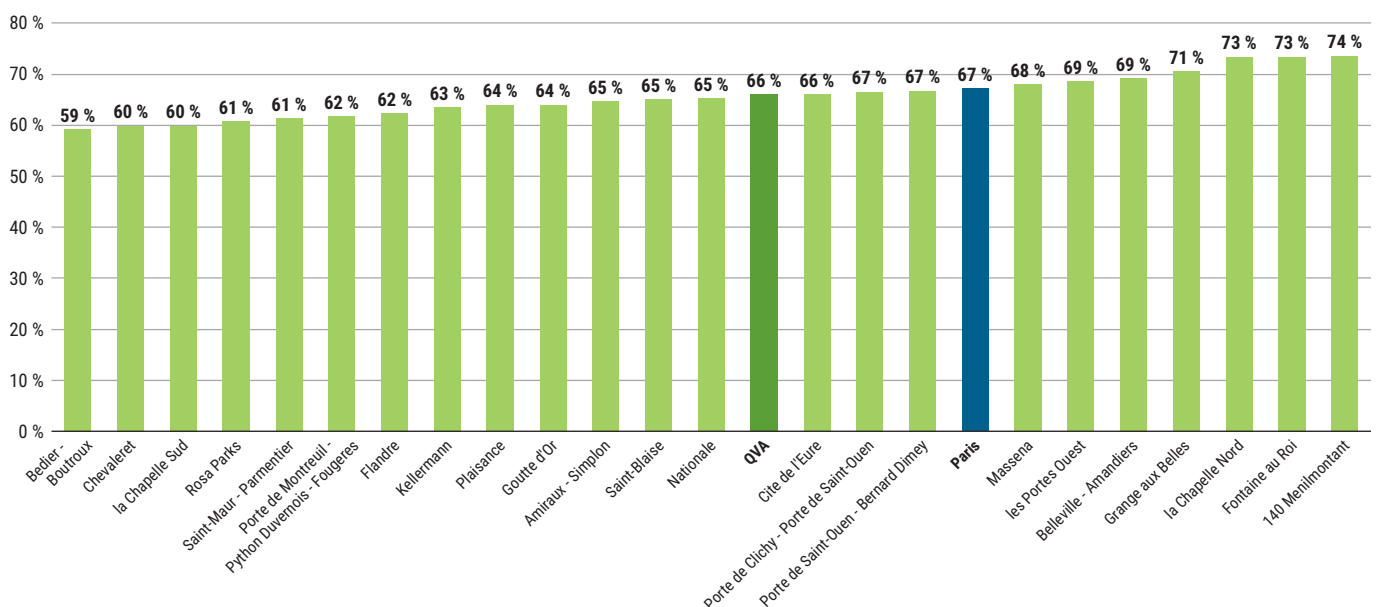
neurs économiquement actifs parmi les comptes administrativement actifs est légèrement moins élevée dans les QVA (66 %) qu'en moyenne à Paris (67 %).

NOMBRE D'AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2021 DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE (QVA)



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

PART DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PARMIS LES AUTO-ENTREPRENEURS ADMINISTRATIVEMENT ACTIFS



Les données pour les quartiers Goutte d'Or et Bédier-Boutroux comprennent les périmètres des QPV et des QVA.

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

2.

Répartition par secteur d'activité

Au sein des travailleurs indépendants, le statut auto-entrepreneur est majoritaire pour certains secteurs à Paris, en particulier les activités de postes et de courrier

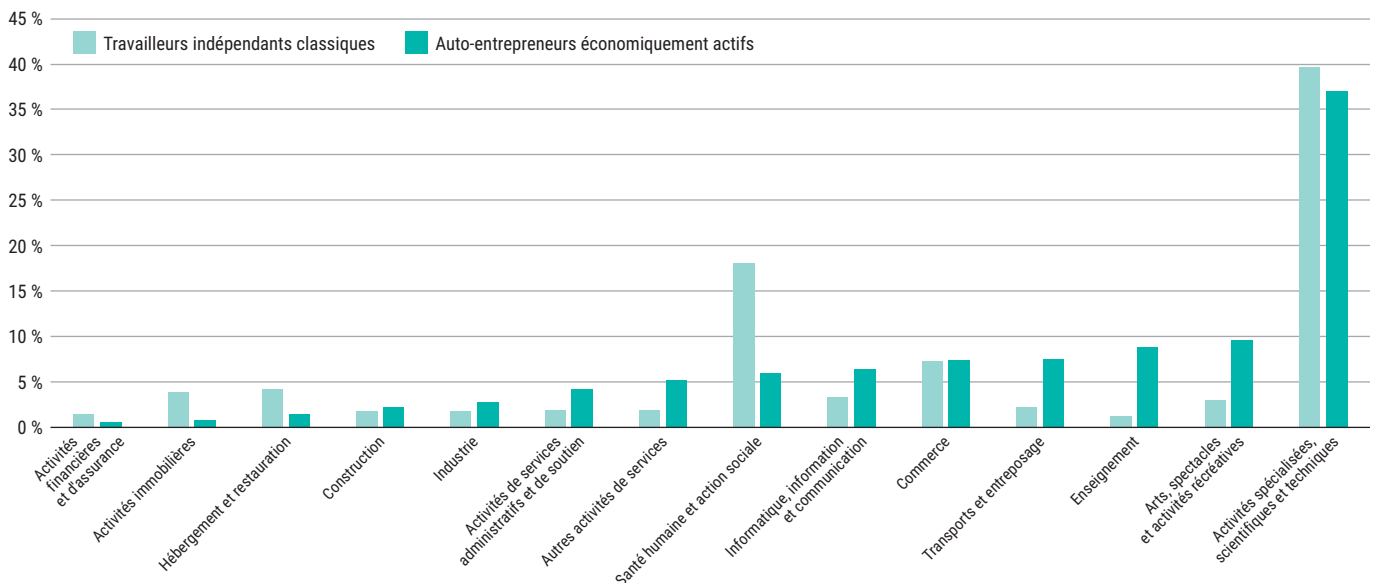
À Paris, les quatre principaux secteurs d'exercice des auto-entrepreneurs sont les activités spécialisées, scientifiques et techniques (37 % des auto-entrepreneurs économiquement actifs contre 40 % des travailleurs indépendants classiques) – dont le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (14 % contre 7 %), les arts, spectacles et activités récréatives (10 % contre 3 %), l'enseignement (9 % contre 1 %) et le transport et de l'entreposage (8 % contre 2 %).

Les travailleurs indépendants classiques et les auto-entrepreneurs

n'investissent pas les mêmes secteurs d'activité. Au sein des travailleurs indépendants, l'auto-entrepreneuriat est nettement majoritaire dans les activités de poste et de courrier (98 % des indépendants du secteur sont auto-entrepreneurs), d'action sociale (91 %), d'autres services personnels (90 %), d'enseignement (88 %) et d'activités sportives (87 %). À l'inverse, le régime auto-entrepreneur reste marginal dans les activités de santé et juridiques, compte tenu de l'exclusion des activités réglementées de ce dispositif.

Par rapport à l'ensemble des auto-entrepreneurs administrativement actifs, la santé et la coiffure et soins du corps sont les secteurs dont la part d'auto-entrepreneurs économiquement actifs est la plus importante (respectivement 89 % et 80 %). À l'inverse

RÉPARTITION DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS CLASSIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021 À PARIS



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

ce taux est particulièrement faible dans les activités de poste et courrier (38 %) et de commerce-réparation d'automobiles (48 %), traduisant de plus fortes difficultés dans le maintien de l'activité.

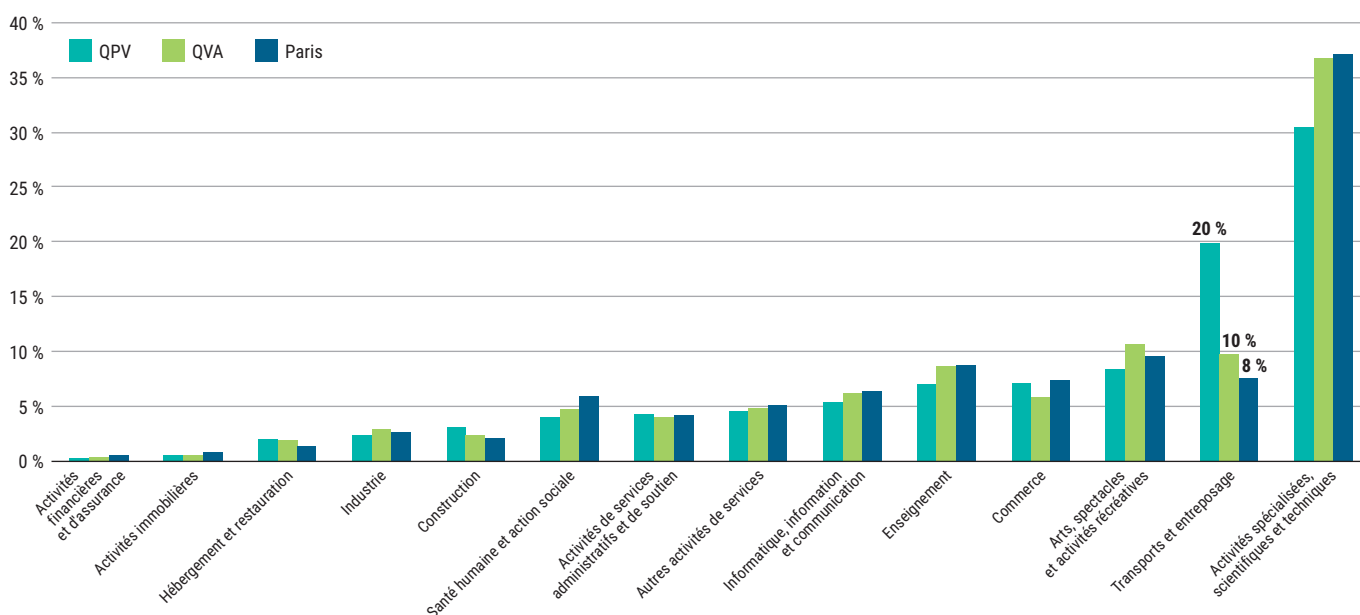
Dans les quartiers de la politique de la ville, les activités de transports et d'entrepasage sont surreprésentées

- **Les activités de transports et d'entrepasage sont surreprésentées dans les quartiers prioritaires (19,9 % des auto-entrepreneurs contre 7,6 % à Paris),** en particulier les activités de poste et de courrier (17,6 % contre 6,4 % à Paris) qui incluent les services de livraison. Ces activités de poste et de courrier comptent 6 468 auto-entrepreneurs économiquement actifs à Paris, dont 1 112 dans les QPV et 1 157 dans les QVA (au total 2 269, soit 35 % des effectifs parisiens contre 20 % des effectifs totaux). Viennent ensuite les activités de taxis-VTC qui comptent 915 auto-entrepreneurs économiquement actifs à Paris, dont 27 % dans les QPV et les QVA (248 auto-entrepreneurs).
- **Les activités d'hébergement et restauration sont légèrement surre-**

présentées dans les quartiers prioritaires, en particulier les activités de restauration et débits de boissons (2 % contre 1,3 % à Paris) qui comptent 1 309 auto-entrepreneurs à Paris, dont 124 dans les QPV et 252 dans les QVA (au total 376, soit 29 % des effectifs parisiens).

- **Le secteur de la construction est légèrement surreprésenté dans les quartiers prioritaires (3,1 % des auto-entrepreneurs contre 2,2 % à Paris).** 25 % des activités de BTP de travaux de finition à Paris sont des auto-entrepreneurs des QPV/QVA (286 sur 1 146), 23 % des activités de BTP de travaux d'installation (159 sur 694), et 21 % des activités de BTP gros œuvre (77 sur 367).
- **Le secteur des arts, spectacles et activités récréatives** compte 9 648 auto-entrepreneurs à Paris, dont 20 % dans les QPV et QVA (532 dans les QPV et 1 440 dans les QVA). Il représente 10,8 % des auto-entrepreneurs dans les QVA (contre 9,6 % à Paris).
- **Le secteur de l'industrie** compte 2 777 auto-entrepreneurs à Paris, dont 20 % dans les QPV et QVA (156 dans les QPV et 398 dans les QVA). Il représente 3 % des auto-entrepreneurs dans les QVA (contre 2,8 % à Paris).

RÉPARTITION DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

SECTEURS D'ACTIVITÉ DES AUTO-ENTREPRENEURS

Les 15 secteurs d'activité les plus représentés dans les QPV	Nombre en 2021	Part (%)
Activités de poste et de courrier	1 112	18 %
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	640	10 %
Autres activités scientifiques et techniques	498	8 %
Arts, spectacles et autres activités récréatives	449	7 %
Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	443	7 %
Enseignement	443	7 %
Informatique, information et communication	347	5 %
Activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie	347	5 %
Autres activités de service administratif et de soutien	204	3 %
Autres services de santé	194	3 %
Autres services personnels	168	3 %
Industrie	144	2 %
Commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie)	133	2 %
Taxis – VTC	126	2 %
Restauration et débits de boissons	124	2 %
Total des auto-entrepreneurs économiquement actifs	6 329	100 %

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

Les 15 secteurs d'activité les plus représentés à Paris	Nombre en 2021	Part (%)
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	13 894	14 %
Enseignement	8 861	9 %
Autres activités scientifiques et techniques	8 830	9 %
Activités comptables, de conseil et d'ingénierie	8 482	8 %
Arts, spectacles et autres activités récréatives	7 766	8 %
Activités de poste et de courrier	6 468	6 %
Informatique, information et communication	6 397	6 %
Activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie	5 973	6 %
Autres services de santé	4 834	5 %
Autres activités de service administratif et de soutien	3 409	3 %
Autres services personnels	3 217	3 %
Commerce de détail non spécialisé	2 641	3 %
Industrie	2 530	3 %
Commerce de gros, intermédiaires du commerce	1 894	2 %
Activités sportives	1 882	2 %
Total des auto-entrepreneurs économiquement actifs	100 544	100 %

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

Les activités de transports et d'entreposage sont surreprésentées dans les quartiers prioritaires (20 % des auto-entrepreneurs contre 8 % à Paris), en particulier les activités de poste et de courrier (18 % contre 6 % à Paris) qui incluent les services de livraison.

Des secteurs d'activités sous-représentés parmi les auto-entrepreneurs des quartiers de la politique de la ville

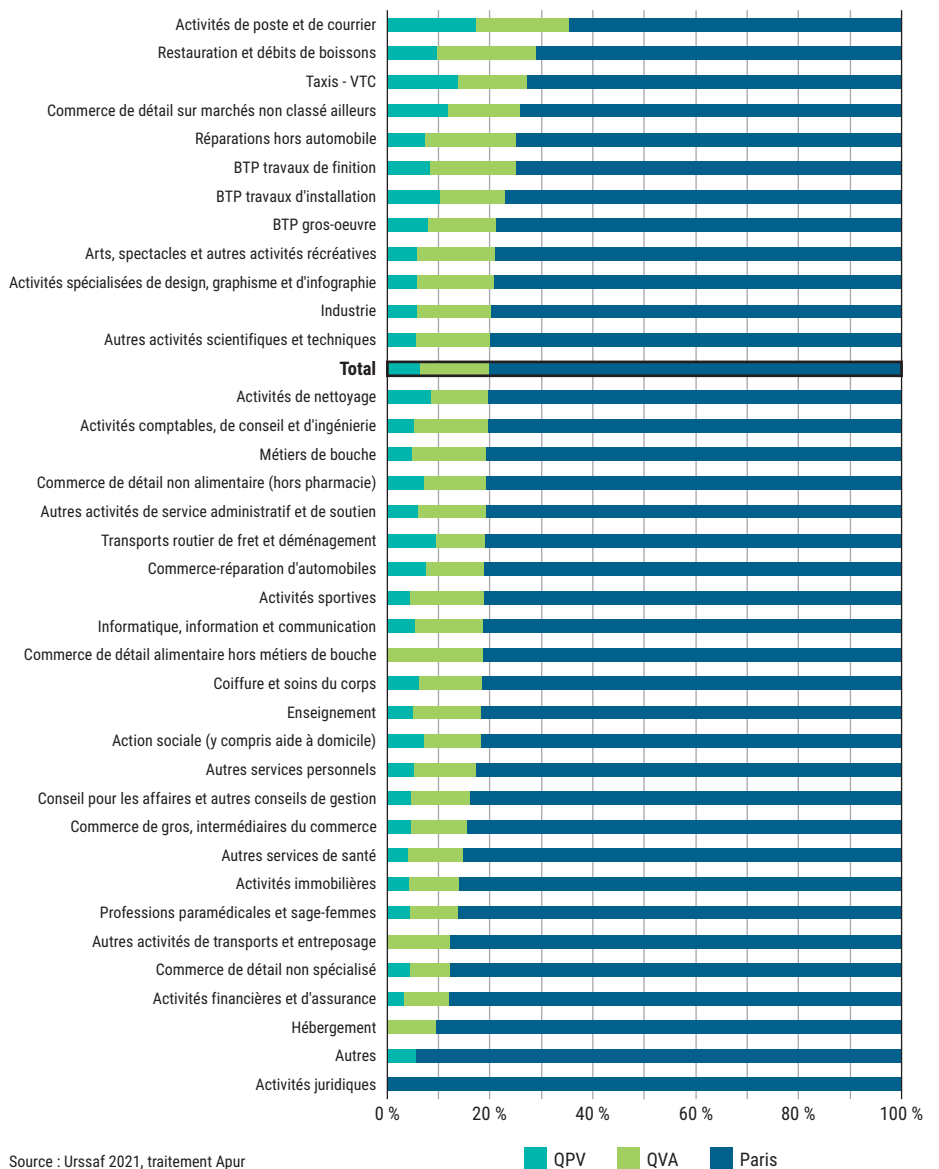
- Les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont sous-représentées dans les quartiers prioritaires (30,5 % des auto-entrepreneurs contre 37,1 % à Paris), notamment les activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (10,1 % contre 13,8 % à Paris). Au total, 37 286 auto-entrepreneurs travaillent dans ce secteur à Paris, dont 18 % dans un QPV/QVA (6 836 auto-entrepreneurs).
- Le secteur de l'enseignement compte 8 861 auto-entrepreneurs à

Paris, dont 18 % dans les QPV/QVA (1 598 auto-entrepreneurs). Il représente 7 % des auto-entrepreneurs dans les QPV (contre 8,8 % à Paris).

- Le secteur du commerce regroupe 7 491 auto-entrepreneurs à Paris, dont 17 % dans les QPV et QVA (1 240 auto-entrepreneurs). Il représente 7,1 % des auto-entrepreneurs dans les QPV (contre 7,5 % à Paris).
- Le secteur de l'informatique, information et communication compte 6 397 auto-entrepreneurs à Paris, dont 18 % dans les QPV et QVA (1 183 auto-entrepreneurs). Il représente 5,5 % des auto-entrepreneurs dans les QPV (contre 6,4 % à Paris)

- **Les autres activités de services (réparation hors automobile, coiffure soins du corps, autres services personnels)** (4,7 % des auto-entrepreneurs contre 5,2 % à Paris) regroupent 5 218 auto-entrepreneurs à Paris, dont 18 % dans les QPV et QVA (947 auto-entrepreneurs).
- **Les activités de services administratifs et de soutien** (4 % des auto-entrepreneurs dans les QVA contre 4,3 % à Paris) comptent 4 279 auto-entrepreneurs à Paris, dont 19 % dans les QPV et QVA (816 auto-entrepreneurs).
- **Les activités de santé humaine et action sociale** (4,1 % des auto-entrepreneurs dans les QPV contre 5,9 % à Paris) regroupent 5 970 auto-entrepreneurs à Paris, dont 15 % dans les QPV et QVA (898 auto-entrepreneurs).
- **Les activités immobilières** (0,5 % des auto-entrepreneurs dans les QPV contre 0,8 % à Paris) comptent 808 auto-entrepreneurs à Paris, dont 14 % dans les QPV et QVA (112 auto-entrepreneurs).
- **Les activités financières et d'assurance** (0,3 % des auto-entrepreneurs dans les QPV contre 0,5 % à Paris) regroupent 552 auto-entrepreneurs à Paris, dont 12 % dans les QPV et QVA (soit 66 auto-entrepreneurs).

RÉPARTITION DES AUTO-ENTREPRENEURS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021



Des secteurs très dynamiques : activités de poste et courrier, débits de boissons

En matière d'évolution, les activités de transports et d'entreposage ont progressé de +116 % entre 2018 et 2021 à Paris (+4078 auto-entrepreneurs sur la période), une évolution plus rapide encore dans les quartiers prioritaires (+174 %, soit +799 auto-entrepreneurs) et les quartiers de veille active (+128 %, soit +732 auto-entrepreneurs). Ce fort dynamisme se relie à la montée en puissance de l'économie de plateformes. Au sein du secteur « transports et entreposage », les activités de poste et de courrier ont particulièrement progressé à Paris (+ 3805 auto-entrepreneurs entre 2018 et 2021, soit +143 %), en particulier dans les QPV (+776, soit +231 %) et les QVA (+704, soit +155 %).

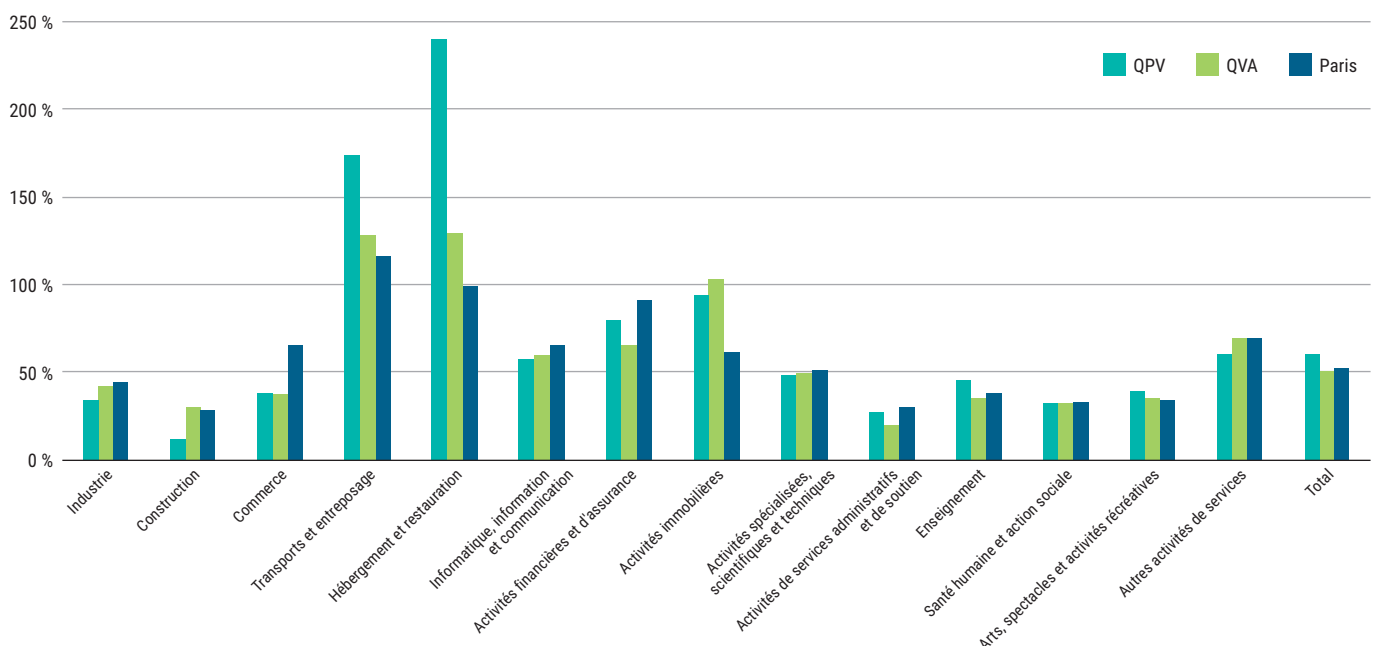
Le secteur de l'hébergement et de la restauration a également connu une hausse du nombre d'auto-entrepreneurs de +99 % entre 2018 et 2021 à Paris (+721 auto-entrepreneurs), +239 % dans les quartiers prioritaires (+91) et +130 % dans les quartiers de veille active (+149).

Au sein du secteur « hébergement et restauration », les activités de restauration et débits de boissons ont particulièrement progressé à Paris (+108 %, soit +681 auto-entrepreneurs), notamment dans les QPV (+226 %, soit +86) et les QVA (+147 %, soit +150). Ces tendances d'évolution peuvent en partie s'expliquer par des erreurs dans les immatriculations des livraisons de repas (exemple Uber Eats).



© Apur - David Bourreau

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2018 ET 2021



Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

ÉVOLUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES AUTO-ENTREPRENEURS

Les 15 secteurs d'activité les plus dynamiques depuis 2018 dans les QPV	Nombre en 2021	Évolution 2018-2021
Activités de poste et de courrier	1 112	231 %
Restauration et débits de boissons	124	226 %
Autres services personnels	168	98 %
Activités immobilières	33	94 %
Commerce de détail non spécialisé	113	88 %
Activités de nettoyage	74	80 %
Activités financières et d'assurance	18	80 %
Activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie	347	76 %
Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	8	60 %
Informatique, information et communication	347	58 %
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	640	54 %
Autres activités scientifiques et techniques	498	53 %
Enseignement	443	45 %
Transport routier de fret et déménagement	10	43 %
Réparations hors automobile	35	40 %
Total des auto-entrepreneurs économiquement actifs	6 329	60 %

Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

Les 15 secteurs d'activité les plus dynamiques depuis 2018 à Paris	Nombre en 2021	Évolution 2018-2021
Commerce de détail non spécialisé	2 641	157 %
Activités de poste et de courrier	6 468	143 %
Autres services personnels	3 217	111 %
Restauration et débits de boissons	1 309	108 %
Activités financières et d'assurance	552	91 %
Activités de nettoyage	870	82 %
Commerce de gros, intermédiaires du commerce	1 894	81 %
Métiers de bouche	247	75 %
Médecine spécialisée, analyses médicales	7	75 %
Informatique, information et communication	6 397	65 %
Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	87	64 %
Transport routier de fret et déménagement	106	63 %
Activités immobilières	808	62 %
Activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie	5 973	60 %
Action sociale (y compris aide à domicile)	694	58 %
Total des auto-entrepreneurs économiquement actifs	100 544	52 %

Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

Les activités de poste et de courrier ont particulièrement progressé à Paris (+ 3 805 auto-entrepreneurs entre 2018 et 2021, soit +143 %), en particulier dans les quartiers prioritaires.

3.

Profils des auto-entrepreneurs

39 % de femmes auto-entrepreneurs dans les quartiers prioritaires (contre 49 % à Paris)

Les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes parmi les auto-entrepreneurs économiquement actifs à Paris (49 %). Elles sont toutefois en proportion plus représentées que parmi les travailleurs indépendants classiques (40 %).

Dans les quartiers de la politique de la ville, la part de femmes auto-entrepreneurs est nettement inférieure : 39 % dans les quartiers prioritaires et 47 % dans les quartiers de veille active. Depuis 2018, la proportion de femmes a légèrement baissé dans les QPV (-4,5 points) et dans les QVA (-1,5 point), alors qu'elle reste stable à Paris (-0,4 point).

À Paris, les femmes auto-entrepreneurs sont plus nombreuses dans certains secteurs d'activités : autres services de santé (83 %), action sociale (82 %), coiffure et soins du corps (77 %), professions paramédicales et sages-femmes (71 %), autres services personnels (71 %), industrie (68 %), autres activités de service administratif et de soutien (64 %), activités spécialisées de design, graphisme et d'infographie (61 %), activités comptables, de conseil et d'ingénierie (59 %), activités juridiques (59 %), activités sportives (59 %), enseignement (57 %), métiers de bouche (55 %).

À l'inverse, les hommes auto-entrepreneurs sont majoritaires dans certains secteurs d'activités : taxis – VTC (97 %), activités de poste et de courrier (95 %), BTP travaux de finition (94 %), réparations hors automobile (84 %), restauration et débits de boissons (73 %), commerce de détail sur marchés (70 %), activités financières et d'assurance (67 %), informatique, information et communication (66 %), activités de nettoyage (63 %), hébergement (62 %).

Dans les quartiers de la politique de la ville, la part des hommes est encore plus élevée qu'en moyenne à Paris dans ces mêmes secteurs : activités de poste et courrier (96 % dans les QPV et QVA), restauration et débits de boissons (73 % dans les QPV et 79 % dans les QVA), commerce de détail sur marchés (68 % dans les QPV et 76 % dans les QVA), informatique, information et communication (72 % dans les QPV et 66 % dans les QVA).

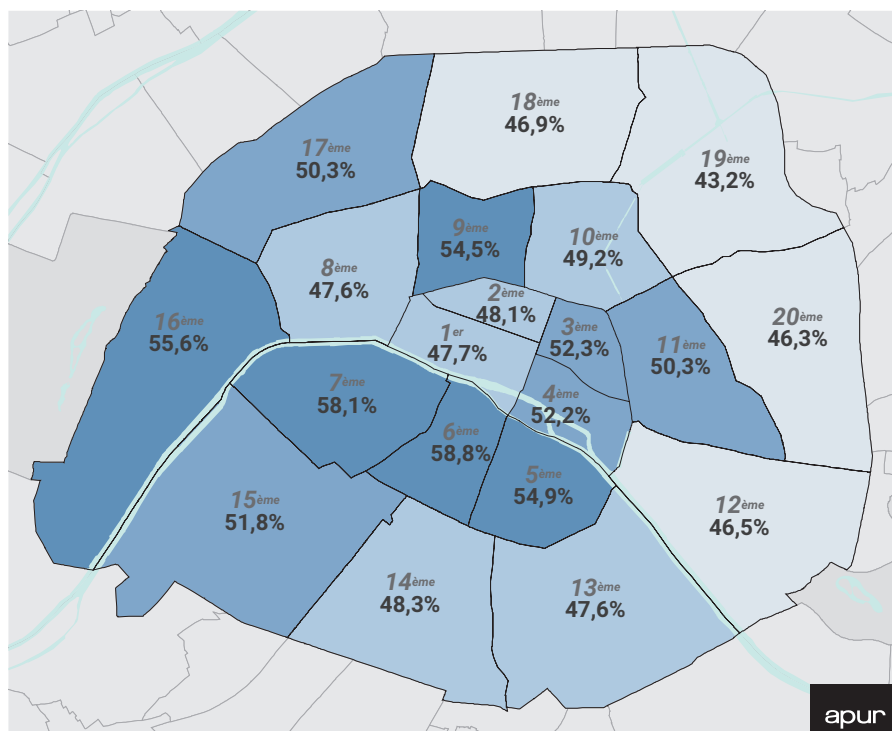
LES FEMMES PARMI LES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS

Part des femmes parmi les auto-entrepreneurs économiquement actifs

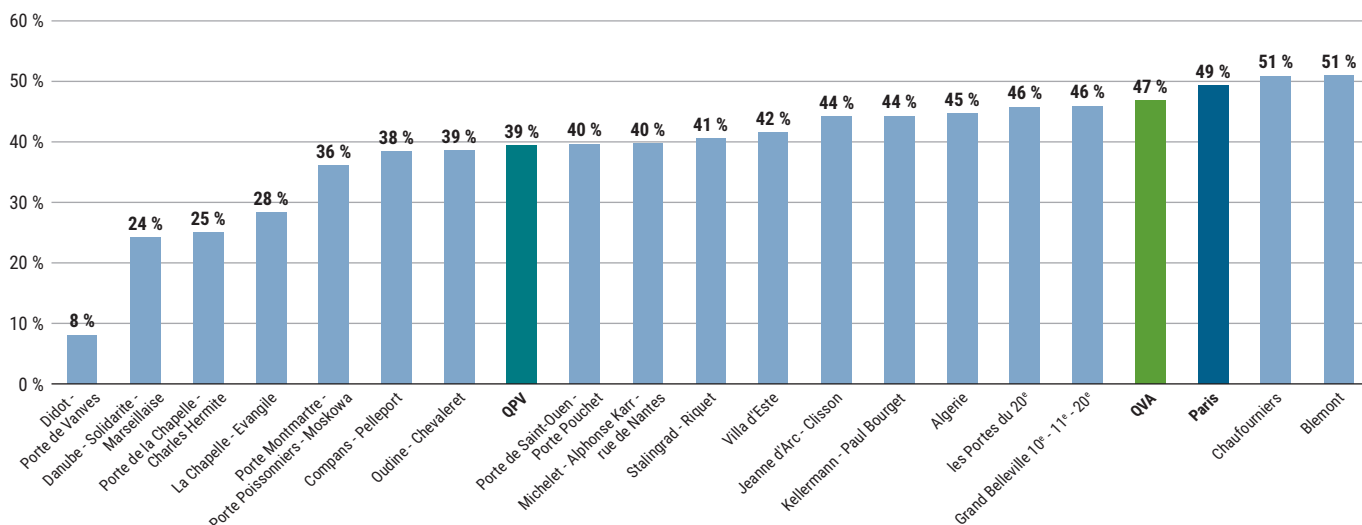
- Plus de 53 %
- De 50 à 53 %
- De 47 à 50 %
- Moins de 47 %

Moyenne Paris = 49,4 %

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

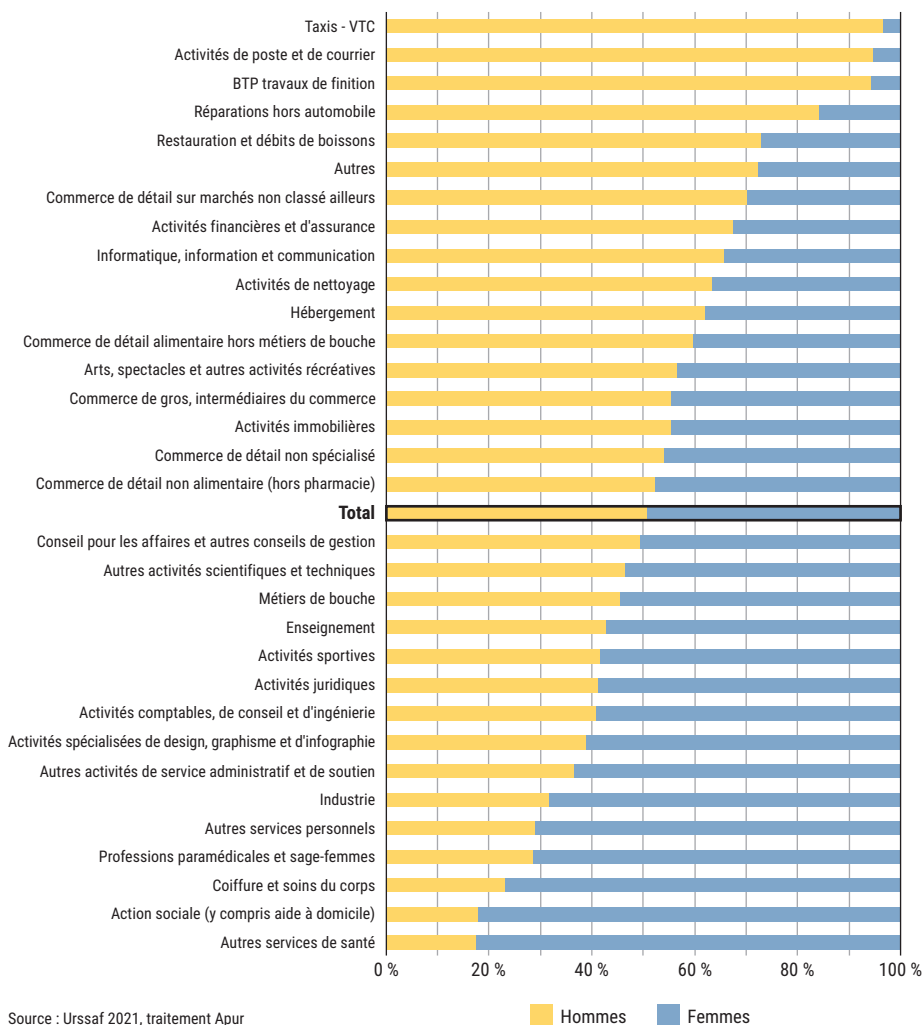


PART DE FEMMES PARI MI LES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) EN 2021



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

RÉPARTITION DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR SEXE À PARIS EN 2021



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

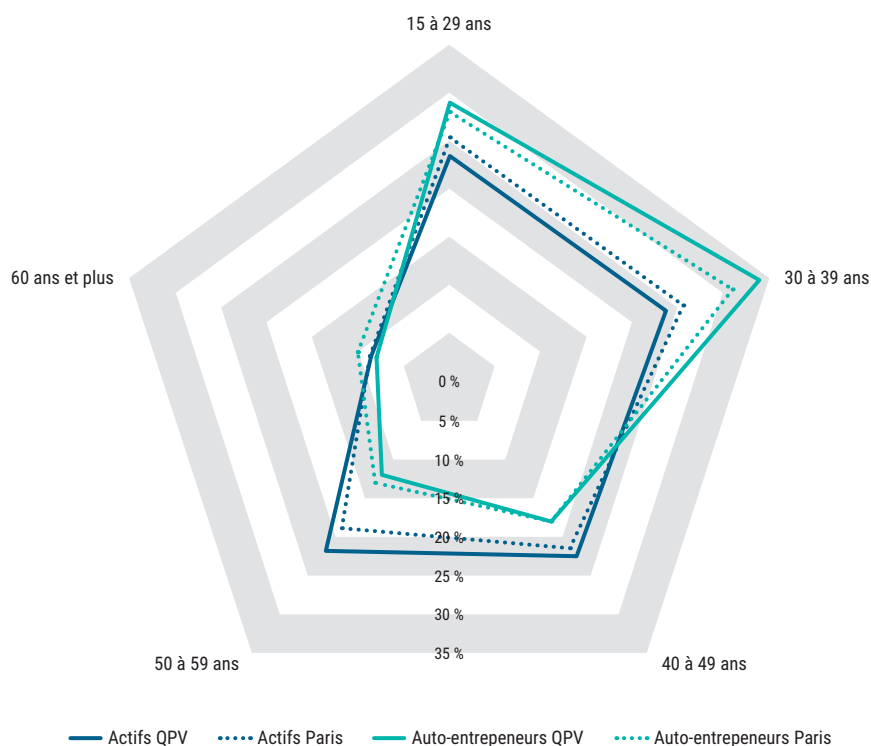
Hommes Femmes

63 % d'auto-entrepreneurs âgés de moins de 40 ans dans les quartiers prioritaires (contre 59 % à Paris)

À Paris, la majorité des auto-entrepreneurs sont âgés de moins de 40 ans : 28 % ont moins de 30 ans (contre 25 % des actifs parisiens), 31 % sont âgés de 30 et 39 ans (contre 26 % des actifs), 18 % entre 40 et 49 ans (contre 21 % des actifs), 13 % entre 50 et 59 ans (contre 19 % des actifs), 10 % sont âgés de 60 ans et plus (9 % des actifs). La proportion de moins de 40 ans est plus importante parmi les auto-entrepreneurs que parmi les travailleurs indépendants classiques (59 % contre 29 %), à l'inverse les 50 ans et plus sont moins nombreux (23 % contre 47 %). La part des auto-entrepreneurs âgés de 30 à 39 ans a progressé de +3 points depuis 2018, à l'inverse de celle des plus de 40 ans (-3,5 points).

Dans les quartiers prioritaires, les moins de 40 ans sont également sur-représentés avec 29 % des auto-entrepreneurs âgés de moins de 30 ans (contre 24 % des actifs dans les QPV) et 34 % âgés de 30 à 39 ans (contre 24 % des actifs dans les QPV).

RÉPARTITION PAR ÂGE DES AUTO-ENTREPRENEURS ET DES ACTIFS À PARIS ET DANS LES QPV



Sources : Urssaf 2021, Insee recensement de la population 2019, traitement Apur

PROFILS DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS CLASSIQUES EN 2021

	Nombre d'auto-entrepreneurs économiquement actifs						Nombre de travailleurs indépendants classiques administrativement actifs					
	Paris		QPV		QVA		Paris		QPV		QVA	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Total	100 544	100 %	6 329	100 %	13 371	100 %	124 959	100 %	2 567	100 %	6 627	100 %
Hommes	50 825	51 %	3 841	61 %	7 099	53 %	75 025	60 %	1 701	66 %	4 200	63 %
Femmes	49 719	49 %	2 488	39 %	6 272	47 %	49 934	40 %	866	34 %	2 427	37 %
Moins de 30 ans	28 168	28 %	1 844	29 %	3 621	27 %	8 676	7 %	182	7 %	379	6 %
Entre 30 et 39 ans	30 990	31 %	2 128	34 %	4 669	35 %	27 501	22 %	484	19 %	1 216	18 %
Entre 40 et 49 ans	17 905	18 %	1 122	18 %	2 478	19 %	29 981	24 %	584	23 %	1 562	24 %
Entre 50 et 59 ans	12 969	13 %	738	12 %	1 540	12 %	30 665	25 %	662	26 %	1 708	26 %
60 ans et plus	10 406	10 %	479	8 %	1 035	8 %	27 920	22 %	643	25 %	1 732	26 %
Indéterminé	106	0 %	18	0 %	28	0 %	216	0 %	12	0 %	30	0 %
Artisans	13 973	14 %	972	15 %	1 921	14 %	9 586	8 %	462	18 %	772	12 %
Commerçants	24 918	25 %	2 236	35 %	3 435	26 %	33 584	27 %	618	24 %	1 826	28 %
Professions libérales	61 653	61 %	3 121	49 %	8 015	60 %	81 789	65 %	1 487	58 %	4 029	61 %
Polyactifs	27 118	27 %	1 778	28 %	3 824	29 %	11 394	9 %	237	9 %	568	9 %

Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

51 % d'auto-entrepreneurs artisans/commerçants dans les quartiers prioritaires (contre 39 % à Paris)

En 2021, 61 % des auto-entrepreneurs exercent une profession libérale à Paris, 25 % sont commerçants et 14 % artisans, des proportions stables depuis 2018. La proportion d'artisans est plus importante parmi les auto-entrepreneurs que parmi les travailleurs indépendants classiques (14 % contre 8 %), à l'inverse des professions libérales (61 % contre 65 %) et des commerçants (25 % contre 27 %).

Dans les quartiers prioritaires, la proportion de commerçants est nettement supérieure (35 % contre 25 % à Paris), tandis que celle des professions libérales est moins élevée (49 % contre 61 % à Paris).

28 % d'auto-entrepreneurs polyactifs dans les quartiers prioritaires (contre 27 % à Paris)

À Paris, 27 % des auto-entrepreneurs économiquement actifs exercent également une activité salariée, une part plus élevée que celle des travailleurs indépendants classiques (9 %). Les auto-

entrepreneurs polyactifs sont surreprésentés dans certains secteurs d'activité : les activités de poste et courrier (35 %), de l'informatique, information et communication (33 %), de nettoyage (35 %), de restauration et débits de boissons (35 %), les activités sportives (31 %).

Dans les quartiers de la politique de la ville, la part de polyactifs est proche : 28 % dans les quartiers prioritaires et 29 % dans les quartiers de veille active. Cette proportion a évolué un peu plus rapidement depuis 2019 dans les QPV (+2,9 points) et dans les QVA (+3,6 points) qu'en moyenne à Paris (+2,7 points). Dans les quartiers prioritaires, les auto-entrepreneurs polyactifs sont surreprésentés dans les secteurs de la restauration et débits de boissons (40 %), de l'informatique, information et communication (37 %), des activités de poste et courrier (31 %), du BTP travaux d'installation (30 %), des activités comptables, de conseil et d'ingénierie (30 %). Dans les QVA, ils sont surreprésentés dans les secteurs des activités financières et d'assurance (42 %), des activités de poste et courrier (37 %), de l'informatique, information et communication (34 %).

28 % des auto-entrepreneurs sont polyactifs dans les quartiers prioritaires (27 % à Paris), une proportion en forte hausse depuis 2019 (+2,9 points dans les QPV contre +2,7 points à Paris).

PROFILS DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2021

● Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

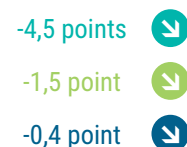
● Quartiers de veille active (QVA)

● PARIS

Femmes



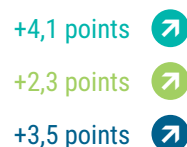
Évolution entre 2018 et 2021



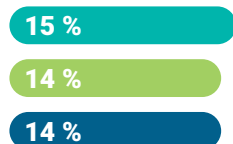
Moins de 40 ans



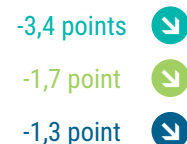
Évolution entre 2018 et 2021



Artisans



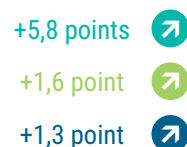
Évolution entre 2018 et 2021



Commerçants



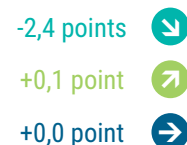
Évolution entre 2018 et 2021



Professions libérales



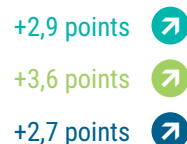
Évolution entre 2018 et 2021



Polyactifs



Évolution entre 2019 et 2021



Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

PROFILS DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS CLASSIQUES ADMINISTRATIVEMENT ACTIFS EN 2021

● Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

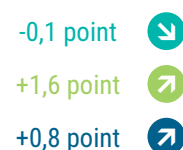
● Quartiers de veille active (QVA)

● PARIS

Femmes



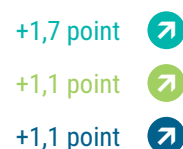
Évolution entre 2018 et 2021



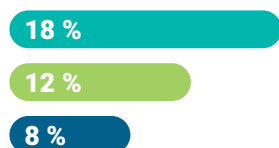
Moins de 40 ans



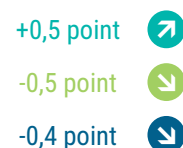
Évolution entre 2018 et 2021



Artisans



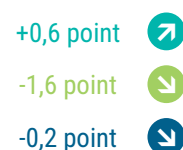
Évolution entre 2018 et 2021



Commerçants



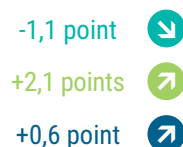
Évolution entre 2018 et 2021



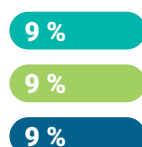
Professions libérales



Évolution entre 2018 et 2021



Polyactifs



Évolution entre 2019 et 2021



Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

4. Revenus moyens

Un revenu moyen de 7 282 € par an à Paris en 2021.

Les auto-entrepreneurs déclarent un chiffre d'affaires chaque mois ou trimestre. Dès le dépassement des plafonds de chiffre d'affaires annuel (176 200 € pour une activité de vente de marchandises et 72 600 € pour les prestations de services), l'auto-entrepreneur bascule sous le statut classique de travailleur indépendant.

Le passage du chiffre d'affaires au revenu pour les auto-entrepreneurs s'obtient en appliquant au chiffre d'affaires annuel un abattement forfaitaire défini en fonction du type d'activité : 34 % pour les bénéfices non commerciaux (BNC), 50 % pour les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) prestations, 71 % pour les BIC achat/vente.

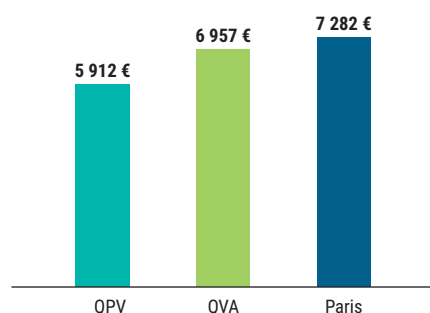
Le revenu perçu en tant qu'auto-entrepreneur sert souvent d'activité d'appoint et vient alors en

complément d'un salaire (27 % des auto-entrepreneurs parisiens polyactifs en 2021) ou de prestations sociales (allocations chômage, ARE — Allocations d'aide au retour à l'emploi, ARCE — Aide à la reprise et à la création d'entreprise, prime d'activité, RSA).

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs économiquement actifs est 19 % inférieur dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris

À Paris, le revenu moyen des auto-entrepreneurs économiquement actifs est de 7 282 € par an en 2021 (soit 607 € par mois). Ce revenu moyen a progressé depuis 2018 (+11 %), mais il a connu une baisse en 2020 suite

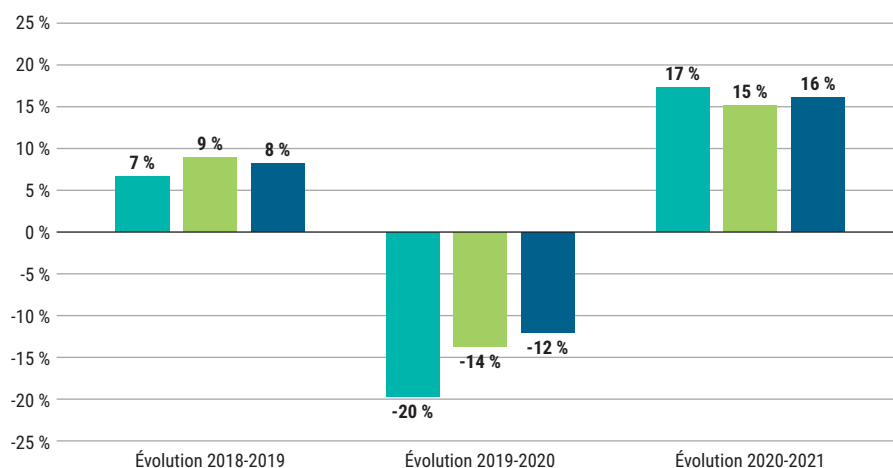
REVENUS MOYENS EN EUROS CONSTANTS DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2021



Le passage du chiffre d'affaires au revenu pour les AE s'obtient en appliquant au chiffre d'affaires annuel un abattement forfaitaire défini en fonction du type d'activité (34 % pour les BNC, 50 % pour les BIC prestations, 71 % pour les BIC achat/vente).

Source : Urssaf 2021, traitement Apur

ÉVOLUTION DES REVENUS MOYENS EN EUROS CONSTANTS DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS ENTRE 2018 ET 2021



Source : Urssaf 2018-2021, traitement Apur

■ QPV ■ QVA ■ Paris

à la crise sanitaire (-12 % entre 2019 et 2020) avant d'augmenter de nouveau en 2021 (+16 %). En Île-de-France, ce revenu moyen est inférieur de 11 % à celui de Paris (6 472 €).

Le niveau de revenu des auto-entrepreneurs est plus faible en moyenne dans les quartiers prioritaires (5 912 €, soit -19 %) et dans les quartiers de veille active (6 957 €, soit -4 %). Le revenu moyen est resté stable dans les QPV depuis 2018 (0,5 %), alors qu'il a progressé dans les QVA (+8 %) et à Paris (+11 %). La crise sanitaire en 2020

a impacté davantage les QPV (-20 % entre 2019 et 2020) et les QVA (-14 %). La reprise d'activité en 2021 a ensuite été légèrement plus marquée dans les QPV (+17 % entre 2020 et 2021), que dans les QVA (+15 %) et qu'à Paris en moyenne.

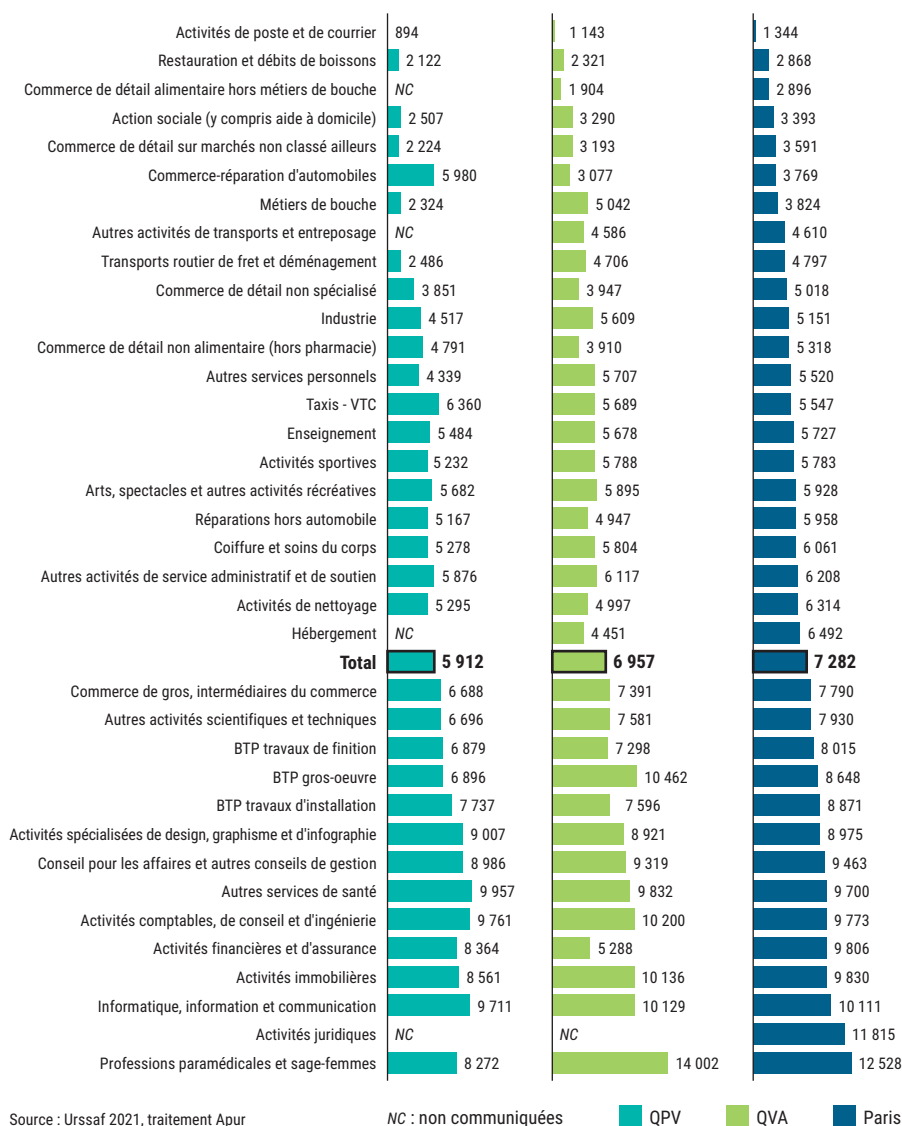
En comparaison, le revenu moyen des travailleurs indépendants classiques s'élève à 63 584 € par an en 2020 à Paris (hors taxations d'office et déficits). Ce revenu est inférieur dans les quartiers prioritaires (37 569 €, soit -41 %) et dans les quartiers de veille active (40 148 €, soit -37 %).

De forts écarts de revenus selon les secteurs d'activité

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs varie fortement selon les secteurs d'activité. À Paris, il est plus élevé pour les professions paramédicales et sages-femmes (12 558 € en 2021), les activités juridiques (11 815 €), l'informatique, information et communication (10 111 €), les activités comptables, de conseil et d'ingénierie (9 830 €), les activités financières et d'assurance (9 806 €), les activités immobilières (9 773 €). À l'inverse, il est très faible pour les activités de poste et de courrier (1 344 €), de restauration et débits de boissons (2 868 €), de commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche (2 896 €), d'action sociale (3 393 €).

Dans les quartiers prioritaires, les revenus moyens des auto-entrepreneurs sont plus faibles qu'en moyenne à Paris dans la majorité des secteurs d'activité. C'est particulièrement le cas des activités de poste et de courrier (894 € en 2021, soit -34 % par rapport au revenu moyen du secteur à Paris) et de restauration et débits de boissons (2 122 €, soit -26 %). Seuls quelques secteurs d'activité comptent un niveau de revenu plus élevé dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris. C'est le cas du commerce-réparation d'automobile (5 980 € contre 3 769 € à Paris, soit +59 %) et des activités de taxis - VTC (6 360 € contre 5 547 € à Paris, soit +15 %).

REVENUS MOYENS PAR AN EN EUROS CONSTANTS DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021



Des disparités de revenus entre femmes et hommes, et entre classes d'âge

À Paris, les femmes auto-entrepreneurs ont un revenu moyen très légèrement inférieur à celui des hommes (7 249 € contre 7 314 € en 2021, soit -1 %). L'écart de revenu entre les femmes et les hommes a eu tendance à se réduire, passant d'une différence de 255 € en 2018 à 65 € en 2021. Dans les quartiers prioritaires, le niveau de revenu des femmes est à l'inverse supérieur à celui des hommes (+18 %), tout comme dans les quartiers de veille active (+9 %). Ces écarts peuvent s'expliquer en partie par la répartition des auto-entrepreneurs selon le sexe par secteur d'activité, notamment la surreprésentation des hommes dans les activités de poste et de courrier davantage présentes dans les quartiers prioritaires.

En comparaison, le revenu moyen des travailleurs indépendants classiques des femmes est inférieur à 32 % à celui des hommes à Paris (49 819 € par an en 2020 contre 72 800 €), un écart plus marqué qu'en moyenne dans les QPV (-8 %) et dans les QVA (-20 %).

Les auto-entrepreneurs les plus jeunes et les plus âgés, pour qui ce statut peut plus souvent représenter un complément de revenu, ont également un revenu moyen inférieur à celui des auto-entrepreneurs âgés de 30 à 50 ans. À Paris, les moins de 30

ans perçoivent un revenu moyen inférieur de 40 % à celui des auto-entrepreneurs âgés de 30 à 39 ans (5 208 € contre 8 723 €). Dans les QPV et les QVA, les auto-entrepreneurs âgés de moins de 30 ans ont un revenu moyen plus faible qu'en moyenne à Paris (respectivement 4 067 € et 4 756 €).

Des différences de revenus selon les catégories socioprofessionnelles des auto-entrepreneurs

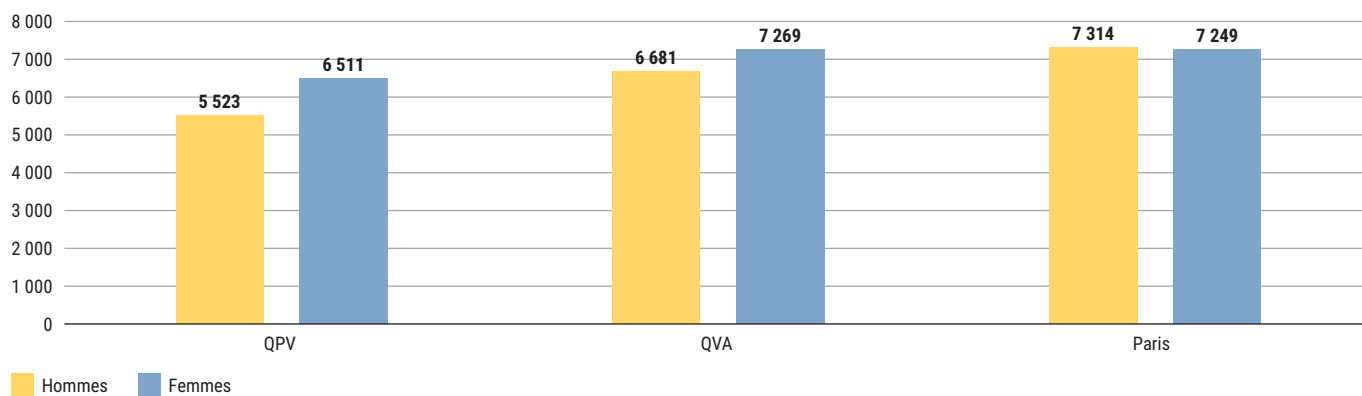
Des différences de revenu existent également selon les catégories socioprofessionnelles des auto-entrepreneurs. À Paris, les professions libérales ont un revenu moyen supérieur (7 160 €) à celui des commerçants (5 616 €) et des artisans (6 525 €). Le revenu moyen des professions libérales a davantage progressé depuis 2018 (+21 %), que celui des commerçants (+16 %) et des artisans (+14 %), malgré une baisse constatée en 2020 pour l'ensemble des catégories. Le recul en 2020 a été plus marqué dans les QPV pour les commerçants (-27 % entre 2019 et 2020 contre -17 % en moyenne à Paris) et les artisans (-24 % dans les QPV contre -17 % à Paris).

Les polyactifs ont par ailleurs un revenu moyen inférieur d'environ 40 % à celui de l'ensemble des auto-entrepreneurs, à Paris (4 405 €), dans les quartiers prioritaires (3 483 €) et dans les quartiers de veille active (4 022 €).

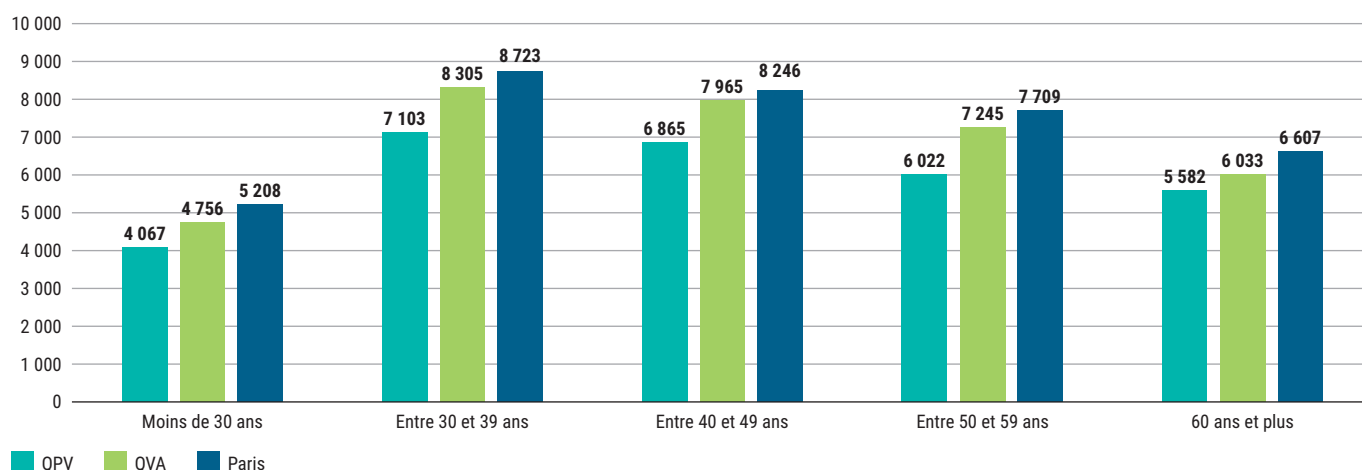
Les polyactifs ont un revenu moyen inférieur d'environ 40 % à celui de l'ensemble des auto-entrepreneurs que ce soit à Paris ou dans les quartiers prioritaires.

REVENUS MOYENS PAR AN EN EUROS CONSTANTS DES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2021

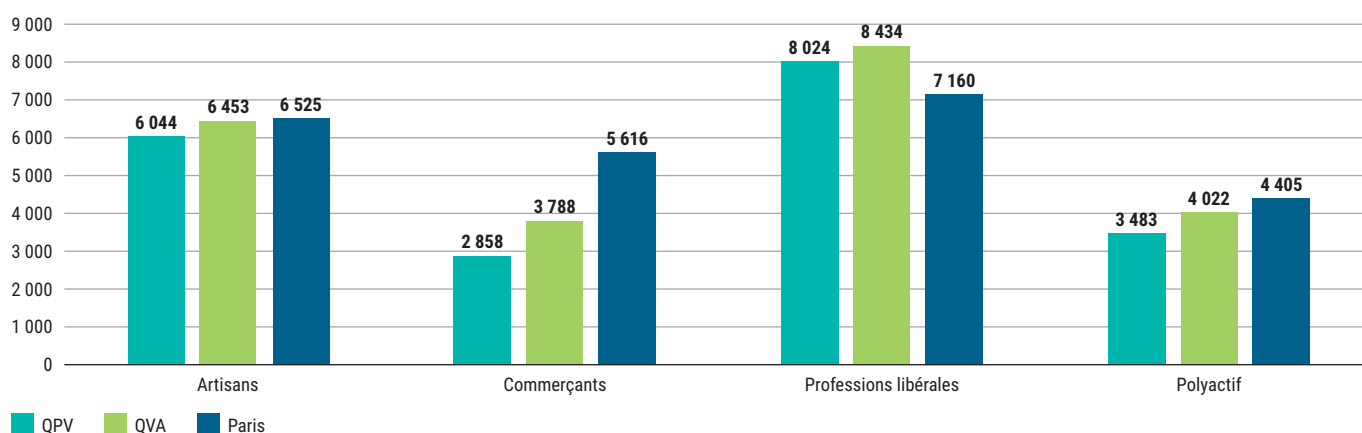
Selon le sexe



Selon l'âge



Selon l'activité



Source : Urssaf 2021, traitement Apur

5. | Immatriculations et radiations

En 2020 et 2021, une baisse des nouvelles immatriculations et une hausse des radiations plus marquées dans les quartiers prioritaires

À Paris, 44 700 nouvelles immatriculations d'auto-entrepreneurs ont été enregistrées en 2021, dont 21 % dans un quartier de la politique de la ville (3 300 dans un QPV et 5 900 dans un QVA). Entre 2019 et 2020, le nombre d'immatriculation a baissé à Paris (-4 %), alors qu'il a progressé dans les QPV (+9 %). En 2021, ce chiffre a ensuite fortement baissé dans les QPV (-15 %), alors qu'il est resté stable à Paris (+1 %).

Les radiations des comptes administratifs sont automatiques si les auto-entrepreneurs n'ont pas déclaré de chiffre d'affaires pendant deux années consécutives. Elles peuvent également être individuelles si les auto-entrepre-

neurs déclarent eux-mêmes la cessation de leur activité. À Paris, 32 700 radiations ont été enregistrées en 2021, un chiffre qui a progressé depuis 2019 (+4 % en 2020 puis +21 % en 2021). **Dans les quartiers prioritaires, 2 630 radiations ont été enregistrées en 2021. Le nombre de radiations a augmenté plus rapidement dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris en 2020 (+10 %) puis en 2021 (+24 %), témoignant de difficultés de maintien dans l'activité plus grandes.**

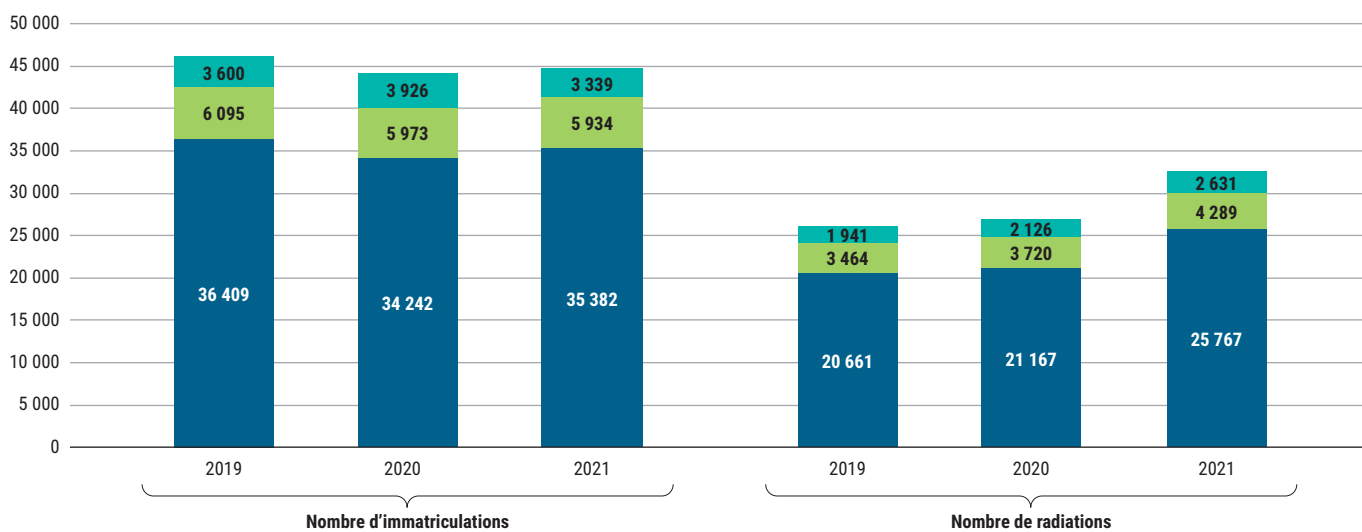
Un taux de rotation légèrement plus élevé dans les quartiers prioritaires, qui baisse depuis 2019

Le taux de rotation, qui donne une indication sur la pérennité des activités, est égal à la somme du nombre d'immatriculations et de radiations de comptes divisé par le nombre de comptes actifs à la fin de la période précédente divisé par deux. **À Paris, le taux de rotation est de 25,8 % en 2021, un taux légèrement supérieur dans les QPV (27,2 %) et similaire dans les QVA (25,2 %).** Depuis 2019, le taux de rotation a baissé dans les QPV (-5,5 points), les QVA (-4 points) et à Paris (-4,1 points).

En comparaison, le taux de rotation est plus faible pour les travailleurs indépendants classiques (6,7 % à Paris en 2021, 6,9 % dans les QVA et 8,6 % dans les QPV) et stable depuis 2019 (-0,8 point à Paris, +0 point dans les QVA et +1,3 point dans les QPV).

En 2020 et 2021, les nouvelles immatriculations ont plus fortement baissé dans les quartiers prioritaires et les radiations ont été plus nombreuses qu'en moyenne à Paris.

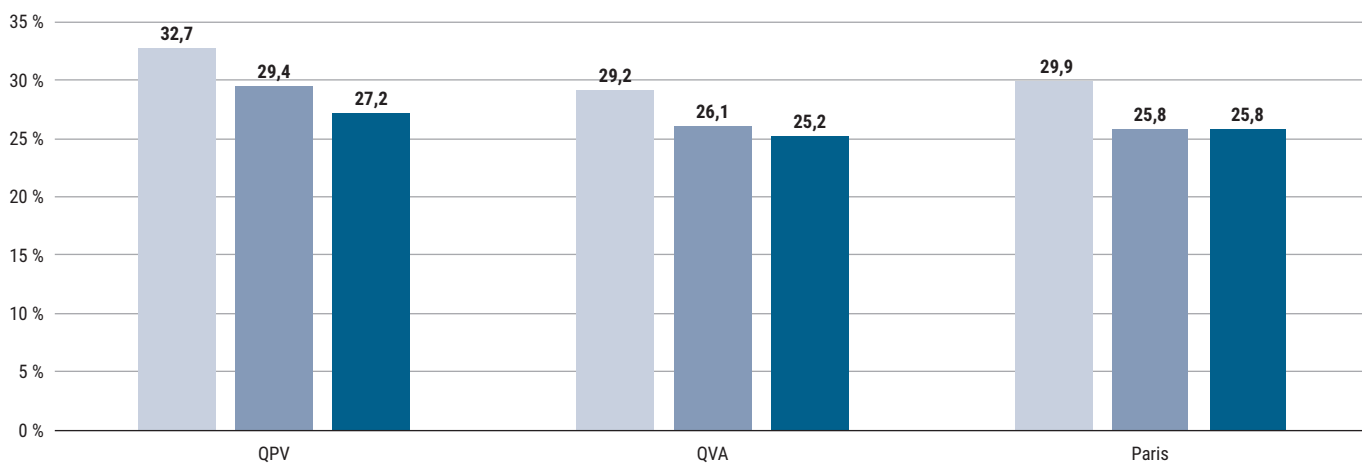
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IMMATRICULATIONS ET DE RADIATIONS ENTRE 2019 ET 2021



Source : Urssaf 2019-2021, traitement Apur

■ QPV ■ QVA ■ Paris

ÉVOLUTION DU TAUX DE ROTATION DES AUTO-ENTREPRENEURS ENTRE 2019 ET 2021 (en %)



Le taux de rotation est égal à la somme du nombre d'immatriculations et de radiations de comptes divisé par le nombre de comptes actifs à la fin de la période précédente divisé par deux.

Source : Urssaf 2019-2021, traitement Apur

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021

CONCLUSION

Cette étude réalisée en lien avec la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires (DDCT) de la Ville de Paris et l'Urssaf Île-de-France vise à améliorer la connaissance des auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville à Paris. Le régime du micro-entrepreneur, appelé régime de l'auto-entrepreneur avant décembre 2014, est aujourd'hui majoritaire parmi les travailleurs indépendants. Les quartiers de la politique de la ville qui accueillent des publics plus éloignés de l'emploi ont vu le nombre d'auto-entrepreneurs fortement progresser au cours des dernières années, soulevant des questions sur la nature et les conditions d'exercice de ces emplois. Si ce statut compte de nombreux avantages pour faciliter la création d'entreprises, il propose aux travailleurs un statut d'emploi parfois fragile associé à des conditions de travail précaires.

En 2021, 149 600 auto-entrepreneurs ont un compte administrativement actif à Paris, dont 11 000 dans les quartiers prioritaires et 20 250 dans les quartiers de veille active (soit 21 % des auto-entrepreneurs parisiens). Leur part parmi les travailleurs indépendants a fortement progressé à Paris (54 % en 2021, soit +9 points depuis 2018) et dans les quartiers prioritaires (81 % en 2021, soit +8 points).

Le nombre d'auto-entrepreneurs qui déclarent un chiffre d'affaires positif a progressé de 52 % depuis 2018 à Paris, avec une hausse plus forte dans les quartiers prioritaires (+60 %). Leur part parmi les comptes administrativement actifs est toutefois moins élevée dans les quartiers prioritaires (58 %) qu'en moyenne à Paris (67 %), traduisant de plus fortes difficultés dans le maintien de l'activité.

Les activités de transports et d'entreposage sont plus nombreuses dans les quartiers prioritaires (20 % contre 8 % à Paris), en particulier les activités de poste et de courrier (18 % contre 6 %) qui incluent les services de livraison. 35 % des auto-entrepreneurs du secteur des activités de poste et de courrier sont implantés dans un quartier prioritaire ou un quartier de veille active (contre 16 % des actifs). Ces activités ont fortement progressé avec la montée en puissance de l'économie de plateformes (+3 800 auto-entrepreneurs à Paris depuis 2018, dont +776 dans les QPV et +704 dans les QVA).

Les auto-entrepreneurs économiquement actifs dans les quartiers prioritaires ont un profil spécifique : ils sont plus souvent des hommes (61 % contre 51 % à Paris), plus souvent âgés de moins de 40 ans (63 % contre 59 %),

plus souvent commerçants (35 % contre 25 %), et légèrement plus souvent polyactifs (28 % contre 27 %).

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs globalement faible à Paris (7 282 € par an), l'est plus particulièrement dans les quartiers prioritaires (-19 %) et dans les quartiers de veille active (-4 %). Il varie fortement selon les secteurs d'activité et est particulièrement bas pour les activités de poste et de courrier (894 € dans les QPV contre 1 344 € à Paris). En 2020, la crise sanitaire puis économique a impacté les revenus des auto-entrepreneurs à Paris (-12 %) et de manière plus marquée dans les quartiers prioritaires (-20 %) et les quartiers de veille active (-14 %). En 2021, la reprise d'activité a ensuite été aussi importante à Paris (+16 %) que dans les QPV (+17 %) et dans les QVA (+15 %).

Les auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville à Paris

Cette étude réalisée en lien avec la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires (DDCT) de la Ville de Paris et l'Urssaf Île-de-France vise à améliorer la connaissance des auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville à Paris. Le régime auto-entrepreneur est aujourd'hui majoritaire parmi les travailleurs indépendants. Les quartiers de la politique de la ville qui accueillent des publics plus éloignés de l'emploi ont vu le nombre d'auto-entrepreneurs fortement progresser au cours des dernières années, soulevant des questions sur la nature et les conditions d'exercice des emplois créés. Si ce statut compte de nombreux avantages pour faciliter la création d'entreprises, il propose aux travailleurs un statut d'emploi parfois fragile associé à des conditions de travail précaires.

À partir d'une sélection de données mises à disposition par l'Urssaf Île-de-France, cette étude propose un focus sur les auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville en comparaison des auto-entrepreneurs parisiens pour appréhender leurs spécificités en matière d'évolution, de profils, de secteurs d'activité, de revenu, de maintien de l'activité.

En 2021, 149 600 auto-entrepreneurs ont un compte administrativement actif à Paris, dont 21 % dans un quartier prioritaire ou un quartier de veille active (contre 16 % des actifs). Ce nombre a progressé plus fortement dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris, et leur part parmi les travailleurs indépendants y est plus élevée (81 % contre 54 % à Paris). Parmi les comptes actifs, 58 % déclarent un chiffre d'affaires positif dans les quartiers prioritaires contre 67 % à Paris, traduisant de plus fortes difficultés dans le maintien de l'activité. Les activités de transports et d'entreposage y sont plus nombreuses, en particulier les activités de poste et de courrier qui incluent les services de livraison. Les auto-entrepreneurs ont un profil spécifique dans les quartiers prioritaires : plus d'hommes, plus jeunes, plus souvent commerçants, et légèrement plus souvent polyactifs. Leur niveau de revenu est en moyenne 19 % inférieur à celui des auto-entrepreneurs parisiens. La crise sanitaire a eu un impact plus marqué sur les auto-entrepreneurs dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris, avec un revenu moyen en plus forte baisse en 2020, des radiations plus nombreuses et de nouvelles immatriculations en plus forte baisse.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

